

DONATEURS DU PROJET



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA



table des MATIÈRES

REMERCIEMENTS 2

RÉSUMÉ..... 4

1 POURQUOI IL EST IMPORTANT
DE CONSULTER LES JEUNES
RÉFUGIÉS 10

Objectif de ce rapport..... 12

2 LES CONSULTATIONS MONDIALES
AUPRÈS DES RÉFUGIÉS 13

Que sont les GRYC ? 13

Structure des GRYC..... 14

3 RÉSULTATS DES CONSULTATIONS
MONDIALES AUPRÈS DES
RÉFUGIÉS 16

Dix défis pour les jeunes réfugiés..... 16

Sept actions clés pour
les jeunes réfugiés 23

ACTION CLÉ 1 :

Autonomiser les jeunes réfugiés par
le biais d'un réel engagement..... 25

ACTION CLÉ 2 :

Reconnaître, mobiliser et développer
les capacités et les compétences
des jeunes réfugiés 26

ACTION CLÉ 3 :

Assurer une protection axée sur
les jeunes réfugiés 27

ACTION CLÉ 4 :

Soutenir le bien-être physique et
émotionnel des jeunes réfugiés 28

ACTION CLÉ 5 :

Faciliter la mise en réseau des jeunes
réfugiés et le partage des informations..... 29

ACTION CLÉ 6 :

Renforcer le rôle des jeunes réfugiés en
tant qu'agents de connexion et artisans
de la paix..... 30

ACTION CLÉ 7 :

Générer des données et des informations
factuelles sur les jeunes réfugiés
pour encourager la redevabilité
envers les jeunes..... 31

4 METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS
CLÉS : RECOMMANDATIONS
POUR TOUS LES ACTEURS
IMPLIQUÉS DANS UNE
REPONSE HUMANITAIRE..... 32

5 IMPACT DES GRYC 36



REMERCIEMENTS

Les consultations mondiales auprès des jeunes réfugiés (GRYC - Global Refugee Youth Consultations) ont été conçues et organisées par le Haut Commissariat pour les réfugiés (UNHCR) et la Commission des femmes réfugiées (WRC), et cette initiative a été généreusement financée par les gouvernements de la Suisse et des USA ainsi que par le UNHCR. L'initiative des GRYC a reposé, tout au long de ce processus, sur la collaboration entre les diverses parties prenantes. Le Groupe d'action pour la jeunesse et l'adolescence dans les situations d'urgence (YAE)¹, qui a été co-présidé par Settlement Services International (SSI) et la Commission des femmes réfugiées (WRC), a soutenu cette initiative à l'échelle mondiale depuis son lancement, avec le soutien d'organisations régionales non gouvernementales (ONG) chefs de file – l'Asia Pacific Refugee Rights Network (APRRN) en Asie Pacifique, le Norwegian Refugee Council (NRC) et Save the Children au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), RET International (RET) en Amérique latine, Plan International et Terre des Hommes (TdH) en Europe, Vulnerable Minors Working Group (VMWG) of Refugee Council aux USA (RCUSA), et World Vision International en Afrique.

Ces organisations et d'autres organisations nationales et internationales ont affecté du personnel, des moyens financiers et d'autres ressources pour piloter ou soutenir les consultations nationales et les actions de suivi : Action Africa Help Zambia (AAHZ), Amnesty International, ARSIS Association for the Social Support of Youth, Asylum Access Thailand (AAT), Association for Solidarity with Asylum Seekers and migrants (ASAM), Children and Women Trust (CWT), CoBURWAS International Youth Organisation to Transform Africa (CIYOTA), Corporación Humor y Vida (HyV), Danish Refugee Council (DRC), Film Aid, Fondation Orient- Occident (Foo), "Hope for Children" UNCRC Policy Center, Integra Foundation, Jesuit Refugee Service (JRS), Kopin, multicultural Youth Advocacy Network (MYAN Australia), New Zealand Red Cross, New Zealand Refugee Youth Council (NZRYC), One Third Sweden, Organisation for Friendship in Diversity (OFD), Plan International Germany, Princess Basma Youth Resource Centre (PBYRC), Refugee Council of Australia, Refugee Support Center (RSC-MUDEM), Rural Empowerment

and Institutional Development (REPID), École secondaire à Hérouville Saint-Clair, Spark 15, Fondation suisse du Service social, Technical Assistance Inc. (TAI), Terre des Hommes France, France-Terre d'Asile Caen, Terre des Hommes Fédération internationale, Terre des Hommes Association locale 68, Terre des Hommes Suisse, World Vision Tchad, World Vision Kenya, World Vision Zambie, et Xavier Project.

Les personnels du UNHCR travaillant dans les bureaux suivants ont déployé de grands efforts pour organiser ces consultations et assurer leur suivi : UNHCR Algérie - Tindouf et le Bureau national, Bureau national du UNHCR en Équateur, Bureau national du UNHCR en Éthiopie, Bureau national du UNHCR en Jordanie, Bureau du UNHCR au Kenya - Kakuma, Dadaab, et Bureau national, Bureau national du UNHCR à Malte, Bureau national du UNHCR au Maroc, Bureau national du UNHCR en Ouganda, Bureau du UNHCR au Pakistan - Peshawar et Bureau national, Bureau national du UNHCR au Tchad, Bureau national du UNHCR en Turquie, Bureau national du UNHCR en Zambie et Sous-Bureau du UNHCR, Cox's Bazar, Bangladesh.

Beaucoup d'individus ont donné généreusement leur temps, leur énergie et leurs idées à cette initiative. Nous remercions à chacun des participants des GRYC qui ont partagé leurs expériences, leurs analyses et leurs idées avec tant d'ouverture, de sagesse et de créativité. Nous remercions aux personnels du UNHCR et de la WRC qui ont beaucoup travaillé dans les coulisses pour permettre la réalisation des GRYC et aux animateurs, traducteurs et bénévoles qui ont contribué à la réussite de chaque consultation. Nous remercions au Comité consultatif des GRYC pour son dévouement et son engagement depuis le lancement de ce projet². Enfin, un grand merci à l'équipe des GRYC : Nick Sore et Rachael Reilly ont planifié, piloté et soutenu les GRYC tout au long de ce processus ; Kathryn Becher a élaboré la méthodologie utilisée pour les consultations nationales, l'a coordonnée et pilotée ; Leila Lohman a apporté un soutien essentiel aux projets, à la gestion des données et à la coordination tout au long du projet ; et Kate Mahoney a coordonné la consultation mondiale et a préparé le rapport final avec le soutien et les apports judicieux des organisations et des personnes mentionnées ci-dessus.



¹ Le Groupe d'action pour la jeunesse et l'adolescence dans les situations d'urgence (Groupe YAE) réunit des représentants de plus de 20 organisations humanitaires qui se sont engagées à améliorer la situation des jeunes dans les situations de crise humanitaire. Pour d'autres informations sur les activités du Groupe YAE, voir [<http://www.yaegroup.org/>].

² Le Comité consultatif des GRYC inclut les organisations et individus suivants : UNHCR (Co-présidence), Nick Sore ; WRC (Co-présidence), Rachael Reilly ; Groupe d'action pour la jeunesse et l'adolescence dans les situations d'urgence (Co-présidence), Settlement Services International, Australie, Dor Achiek ; World Vision International (Chef de file pour l'Afrique), Laura Bennison/Paul Newnham ; Asia Pacific Refugee Rights Network (APRRN) (Chef de file pour l'Asie-Pacifique), Julia Mayerhofer ; RET International (Chef de file pour les Amériques), Marina Anselme ; Save the Children (Chef de file pour MENA), Natalia Tapiés ; ainsi qu'une experte indépendante sur les questions des jeunes, Jane Lowicki-Zucca ; et des représentants des jeunes, Foni Joyce, Farah Abdi, et Aimé Kalangwa.



- ★ Organisations partenaires
- * ONG régionales chefs de file
- ❖ ONG nationales chefs de file
- ▲ Bureaux du UNHCR
- ⊗ Organisations chefs de file

Consultations auprès des jeunes réfugiés : Lieux et partenaires

ATELIER DE CONCEPTION DU PROJET

A. Malte

- ★ Organisation for Friendship in Diversity (OFD) / Integra / Bureau national du UNHCR à Malte

CONSULTATION NATIONALES

1. Ouganda

- * World Vision International / Kenya / Ouganda
- ❖ COBURWAS International Youth Organisation to Transform Africa (CIYOTA)
- ▲ Bureau national du UNHCR en Ouganda

2. Jordanie

- * Norwegian Refugee Council (NRC) / Save the Children
- ❖ Princess Basma Youth Resource Centre (PBYRC)
- ▲ Bureau national du UNHCR en Jordanie

3. Maroc

- * N/A
- ❖ Fondation Orient-Occident (FOO)
- ▲ Bureau national du UNHCR au Maroc

4. Équateur

- * RET International
- ❖ Corporación Humor y Vida (HyV)
- ▲ Bureau national du UNHCR en Équateur

5. Tchad

- * World Vision Afrique de l'Ouest
- ❖ World Vision Tchad
- ▲ Bureau national du UNHCR au Tchad

6. Zambie

- * World Vision International
- ❖ Action Africa Help Zambia (AAHZ) / World Vision Zambia
- ▲ Bureau national du UNHCR en Zambie

7. Pakistan

- * Asia Pacific Refugee Rights Network (APRRN)
- ❖ Children and Women Trust (CWT) / Rural Empowerment and Institutional Development (REPID)
- ▲ Bureaux du UNHCR au Pakistan - Peshawar et Bureau national

8. Turquie

- * Plan International / Save the Children
- ❖ Refugee Support Center (RSC -MUDEM) / ASAM (partenaire de mise en œuvre)
- ▲ Bureau national du UNHCR en Turquie

9. Kenya

- * NRC / DRC / Film Aid / Xavier Project
- ❖ World Vision Kenya
- ▲ Bureau national du UNHCR au Kenya

CONSULTATIONS SUR LA BOÎTE À OUTILS

10. Australie

- ⊗ Multicultural Youth Advocacy Network (MYAN Australia) / Refugee Council of Australia

11. Bangladesh

- ⊗ Sous-bureau du UNHCR Cox's Bazaar, Bangladesh / Technical Assistance Inc. (TAI)

12. Chypre

- ⊗ UNCR Policy Center "Hope For Children"

13. Dadaab Kenya

- ⊗ RET International / Sous-bureau du UNHCR Dadaab, Kenya

14. Alsace France

- ⊗ Terre des Hommes Fédération Internationale représentée par Terre des Hommes France avec la participation de Terre des Hommes Association Locale 68

15. Normandie France

- ⊗ Terre des Hommes France (Bureau de Normandie), France-Terre d'Asile Caen / École secondaire à Hérouville Saint-Clair

16. Paris France

- ⊗ Terre des Hommes France

17. Allemagne

- ⊗ Plan International Germany

18. Grèce

- ⊗ ARSIS Association for the Social Support of Youth

19. Malte

- ⊗ Organisation for Friendship in Diversity (OFD), Integra Foundation, Bureau national du UNHCR à Malte, Spark 15, Kopin

20. Nouvelle-Zélande

- ⊗ New Zealand Red Cross and the New Zealand Refugee Youth Council (NZRYC)

21. Suède

- ⊗ One Third Sweden

22. Suisse

- ⊗ Terre des hommes Suisse / Fondation suisse du Service social international

23. Thaïlande

- ⊗ APRRN, Asylum Access, Amnesty International, JRS

24. USA

- ⊗ Vulnerable Minors Working Group (VMWG) of Refugee Council USA (RCUSA)

25. Algérie

- ⊗ Bureau du UNHCR Algérie - Tindouf et bureau national

26. Éthiopie

- ⊗ Bureau national du UNHCR en Éthiopie / Jesuit Refugee Service / Plan International / Danish Refugee Council

RÉSUMÉ

Rarement consultés, fréquemment négligés et souvent incapables de participer pleinement aux prises de décision, les jeunes réfugiés - jeunes gens âgés de 15 à 24 ans³ - voient leurs talents, leur énergie et leur potentiel largement inexploités. Cela doit changer. Les jeunes réfugiés ont les mêmes ambitions que les jeunes partout dans le monde : être consultés, être écoutés, contribuer, s'impliquer, et faire partie des solutions. Ils veulent avoir des opportunités, un accès à l'emploi, à l'éducation et à l'inclusion.



Le UNHCR et la Commission des femmes réfugiées (WCR) ont lancé les consultations mondiales auprès des jeunes réfugiés (GRYC - Global Refugee Youth Consultations) afin d'amplifier les « voix » des jeunes dans les prises de décision qui les concernent. Les GRYC ont inclus 1,482 jeunes qui ont participé à 65 consultations nationales ou infranationales, organisées dans 23 pays entre octobre 2015 et juin 2016⁴. Les GRYC ont lancé un processus qui doit se poursuivre pour développer le leadership, les capacités et l'avenir des jeunes réfugiés partout dans le monde. Le présent résumé met en évidence les résultats du processus des GRYC – l'identification de sept Actions clés pour les jeunes réfugiés (Actions clés) et de dix défis auxquels sont confrontés les jeunes réfugiés - et il présente de manière succincte les recommandations adressées à tout l'éventail des acteurs impliqués dans les réponses humanitaires, y compris les États, les organisations multilatérales et les organisations internationales et nationales de la société civile, les donateurs traditionnels et non traditionnels,

³ Les GRYC ont défini les jeunes comme des personnes âgées entre 15 et 24 ans.

⁴ Les résumés des consultations nationales et infranationales sont disponibles sur : [www.unhcr.org/youth-consultations].



ainsi que des groupes à l'échelle locale et des groupes de jeunes (acteurs humanitaires) - pour mettre en œuvre les Actions clés. Le rapport complet - « We Believe in Youth⁵ » présente de plus amples informations sur les résultats et les recommandations issues de ces consultations.

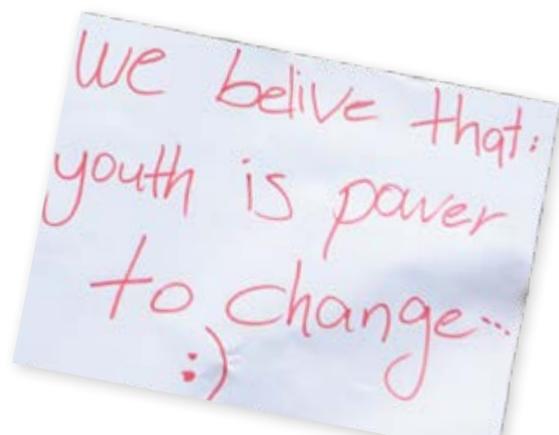
DIX DÉFIS pour les jeunes réfugiés :

Grâce à ce processus de consultations, les jeunes réfugiés ont analysé les causes et les répercussions des défis auxquels ils sont confrontés. Bien que le contexte de chaque pays soit spécifique et que la dynamique des déplacements diffère en fonction des régions, les défis identifiés par les jeunes réfugiés sont remarquablement similaires. Durant ces consultations, les participants ont examiné comment ces défis sont interconnectés.



« Nous **lançons un appel** aux partenaires, aux représentants gouvernementaux, à toutes les personnes ici présentes : “ Donnez-nous plus d'espace ”... Les jeunes peuvent et sont capables de mener leurs propres projets. »

⁵ Le titre de ce rapport a été inspiré par une chanson écrite par Elvis Ewabanga Dubois, un réfugié de la RDC qui a participé à la consultation nationale des GRYC en Ouganda et à la consultation mondiale des GRYC à Genève. La chanson célèbre le pouvoir des jeunes qui travaillent ensemble et est devenue un hymne pour les participants des GRYC. Les paroles de cette chanson figurent dans le quatrième de couverture de ce rapport et sont disponibles sur : [http://www.yaegroup.org/uploads/5/2/0/1/52017711/i_believe_in_youth_lyrics.pdf].



DIX DÉFIS pour les jeunes réfugiés



Difficultés pour obtenir une reconnaissance juridique et des documents d'identité personnels

Les jeunes ont souligné les défis, les complexités et les retards dans les procédures d'examen des demandes d'asile et de délivrance de documents juridiques connexes qui sont le fait du UNHCR et/ou des autorités locales ainsi que les conséquences graves de l'absence de possession de ces documents.



Difficulté d'accès à un enseignement de qualité, une éducation et des opportunités de renforcement des capacités

Les jeunes réfugiés ont systématiquement souligné à quel point il leur est difficile d'obtenir la reconnaissance de leurs diplômes et de leurs qualifications et d'avoir accès à un enseignement, à une éducation formelle et à un renforcement de capacités de qualité



Discrimination, racisme, xénophobie et « choc des cultures »

Les jeunes réfugiés ont indiqué faire l'objet de discrimination, de racisme et de xénophobie dans toutes les régions du monde et ont souligné à quel point ces attitudes pouvaient contribuer à leur isolement et marginalisation.



Peu d'opportunités d'emploi et de moyens de subsistance pour les jeunes

Les jeunes réfugiés ont souligné qu'ils préféreraient travailler plutôt que de dépendre de l'aide humanitaire. Ils ont exprimé leur frustration face aux faibles opportunités d'emploi et de moyens de subsistance dont ils disposaient.



Inégalité de genre, discrimination, exploitation, et violence - y compris pour les jeunes LGBTI

Les jeunes réfugiés ont souligné à quel point les inégalités de genre et la discrimination représentent un défi en elles-mêmes, mais constituent aussi une cause profonde d'exploitation sexuelle et de violence basée sur le genre (SGBV), notamment en ce qui concerne la violence domestique, les mariages forcés et le mariage des enfants, les agressions sexuelles et le viol.



Accès limité aux services de santé adaptés aux jeunes – y compris en matière de soutien psychosocial

Les jeunes réfugiés ont souligné à quel point le manque d'accès à des soins de santé de qualité constituait une préoccupation majeure et à quel point ils avaient particulièrement besoin de soins de santé sexuelle et reproductive et de soutien psychosocial adaptés aux besoins des jeunes.



Absence de sécurité et de liberté de mouvement

Les jeunes réfugiés ont exprimé des préoccupations au sujet de leur sécurité et de leur liberté de mouvement liées à la xénophobie et à la difficulté d'obtenir des documents d'identité. Ils ont également mis en évidence, lors de certaines consultations, des cas de harcèlement, d'arrestation et de détention par la police.



Défis auxquels sont confrontés les jeunes non-accompagnés

Les réfugiés ont mis l'accent sur les mesures de protection spécifiques dont ont besoin les jeunes non accompagnés et les défis pratiques auxquels ceux-ci sont confrontés, y compris lors de la transition difficile que connaissent, sans réelle préparation, les jeunes qui atteignent l'âge de la majorité à 18 ans et qui ne peuvent plus bénéficier d'une protection et d'un soutien additionnels, alors qu'ils continuent d'avoir besoin d'orientation et d'assistance ainsi que d'un accès aux droits et à la protection.



Absence d'opportunité pour participer, s'impliquer, et avoir accès aux décideurs

Les jeunes ont souligné que le manque d'opportunités d'autonomisation et d'engagement constitue un facteur qui limite l'implication des jeunes dans les processus de prise de décisions. Ils disposent de peu d'opportunités pour analyser leurs problèmes, concevoir des solutions, partager leurs idées avec des décideurs et être entendus.



Manque d'informations sur les procédures d'asile, les droits des réfugiés et les services disponibles

Dans toutes les consultations, les jeunes réfugiés ont souligné les difficultés liées au manque d'informations pertinentes, honnêtes et transparentes sur les procédures d'asile, les droits des réfugiés, les services disponibles ainsi que sur la société et la culture de leur pays d'asile.

SEPT ACTIONS CLÉS pour les jeunes réfugiés :

Tout au long du processus des GRYC, les participants ont réfléchi aux solutions à apporter aux défis auxquels ils sont confrontés ; ils ont identifié comment les jeunes réfugiés pouvaient mener eux-mêmes des actions et ont formulé des recommandations concernant les types de soutien dont ils ont besoin. Bien que vivant dans des contextes différents, les participants ont systématiquement proposé un ensemble similaire d'actions interconnectées à même de répondre à de multiples défis. Les centaines d'actions et de recommandations que les participants ont élaborées au cours de ces consultations ont été consolidées thématiquement par les jeunes pour former « sept Actions clés pour les jeunes réfugiés » (Actions clés). Les actions clés sont conçues comme un cadre pour aider les acteurs humanitaires à travailler avec et pour les jeunes réfugiés, et à définir des politiques, des orientations et des programmes spécifiquement adaptés aux jeunes.

Action clé 1 : *Autonomiser* les jeunes réfugiés par le biais d'un réel engagement :

Les acteurs humanitaires doivent œuvrer à l'autonomisation des jeunes réfugiés en leur offrant des opportunités d'exprimer leurs idées, de participer à des processus de prise de décisions et de développer leur potentiel de leadership.

Action clé 2 : *Reconnaître*, mobiliser et développer les capacités et les compétences des jeunes réfugiés :

Les acteurs humanitaires doivent reconnaître et renforcer les connaissances, les compétences, les capacités et les qualifications des jeunes réfugiés ; faciliter l'accès à des opportunités d'apprentissage inclusives et de qualité, notamment en ce qui concerne l'éducation formelle et non formelle, au renforcement des compétences et à la formation professionnelle ; et créer des opportunités d'emploi et relatives aux moyens de subsistance.

Action clé 3 : *Assurer* une protection axée sur les jeunes réfugiés :

Les acteurs humanitaires doivent engager les jeunes réfugiés à se protéger eux-mêmes et à protéger leurs pairs ils doivent veiller à ce que les jeunes réfugiés aient accès à des documents d'identité et bénéficient de la liberté de mouvement et de services de protection adaptés à leurs besoins et qui assurent leur sécurité.

Action clé 4 : *Soutenir* le bien-être physique et émotionnel des jeunes réfugiés :

Les acteurs humanitaires doivent aider les jeunes réfugiés à avoir accès à des opportunités, des services et des activités qui favorisent leur bonheur et leur santé mentale, émotionnelle et physique et améliorent leurs capacités relatives à leurs implication et développement sociaux, physiques, spirituels, et émotionnels avec leurs pairs, leurs familles et leurs communautés.



Action clé 5 : Faciliter la mise en réseau des jeunes réfugiés et le partage des informations :

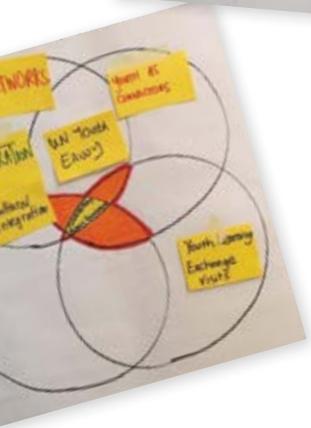
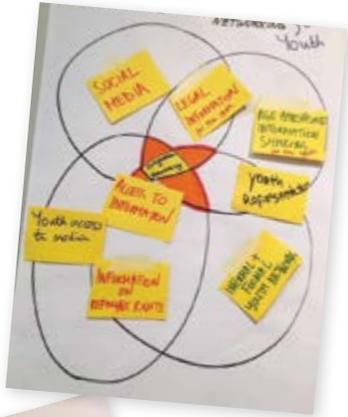
Les acteurs humanitaires doivent faciliter le partage mutuel d'informations précises, honnêtes, adaptées à l'âge et spécifiques au contexte avec et entre les jeunes réfugiés, par des canaux et des structures facilement accessibles.

Action clé 6 : Renforcer le rôle des jeunes réfugiés en tant qu'agents de connexion et artisans de la paix :

Les acteurs humanitaires doivent canaliser et renforcer les capacités des jeunes réfugiés à établir des liens et des relations qui dépassent les différences sociales, culturelles, linguistiques, politiques et autres et les aider à contribuer réellement aux processus de consolidation de la paix.

Action clé 7 : Générer des données et des informations factuelles sur les jeunes réfugiés pour promouvoir la redevabilité envers les jeunes :

Les acteurs humanitaires doivent recueillir des données ventilées de qualité sur les jeunes ainsi que sur leurs besoins, leurs priorités, leurs compétences et leurs contributions ; cela est essentiel pour planifier et concevoir des programmes adaptés aux jeunes et pour faire preuve de redevabilité envers eux.



Résumé des recommandations pour les **ACTEURS HUMANITAIRES** :

Il faut institutionnaliser le type d'engagement qui a marqué les GRYC par le biais de l'élaboration de cadres et d'orientations en matière de consultation et de collaboration avec les jeunes. Mais pour que cet engagement et cette consultation aient un impact réel, il est essentiel de prendre au sérieux les préoccupations, les idées, les solutions et les recommandations des jeunes et de s'appuyer sur elles. Au cours des consultations nationales, les jeunes ont identifié des parties prenantes concernées par ces questions. Il s'agit notamment du UNHCR et d'autres organisations onusiennes, d'organisations non gouvernementales internationales et nationales (ONG), d'autorités gouvernementales des pays d'accueil et de donateurs ainsi que d'organisations du secteur privé, de fondations, d'organisations religieuses, d'organisations communautaires et de fondations sportives et culturelles. La section 4 fournit des recommandations plus détaillées et indique comment les acteurs humanitaires et autres - y compris le UNHCR et les organisations sœurs des Nations Unies, les gouvernements, les donateurs, les organisations non gouvernementales et les jeunes eux-mêmes - peuvent prendre des mesures pour mettre en œuvre ces Actions clés. Voici les aspects essentiels de ces recommandations, qui s'appliquent à tous ces acteurs :

- Créer des opportunités permettant aux jeunes réfugiés et aux jeunes des pays d'accueil de partager leurs expériences et de travailler ensemble, dans le cadre, par exemple, d'organisations nationales de jeunes, de stratégies nationales pour les jeunes et d'initiatives sportives et culturelles nationales.
- Travailler de manière proactive et efficace avec les jeunes afin de trouver des moyens d'impliquer les jeunes dans des programmes de protection et d'assistance humanitaire, y compris par le biais d'initiatives pilotées par les jeunes.
- Veiller, par le biais de politiques et d'orientations, à ce que les gouvernements et les acteurs humanitaires - y compris le UNHCR et d'autres organisations des Nations Unies, les ONG et les jeunes eux-mêmes - s'engagent auprès des jeunes les plus difficiles à atteindre, notamment les enfants et les jeunes non accompagnés, les adolescentes et les jeunes femmes, les filles mariées, les jeunes qui s'identifient comme des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et/ou intersexe (LGBTI), les victimes de violence sexuelle et basée sur le genre (SGBV) et les jeunes handicapés, et prendre spécifiquement en compte leurs besoins dans les programmes d'action.
- Développer l'accès des jeunes réfugiés à des emplois légaux et à des activités génératrices de revenus qui favorisent l'autosuffisance des jeunes réfugiés et de leur famille.
- Développer les initiatives visant à permettre l'accès des jeunes réfugiés à l'éducation et à d'autres opportunités d'apprentissage, y compris une aide financière pour soutenir l'accès à l'enseignement supérieur et la reconnaissance des diplômes obtenus par les réfugiés dans leur pays d'origine et dans d'autres pays dans lesquels ils ont vécu.
- Faciliter l'acquisition de documents d'identité individuels, y compris des titres de voyage de la Convention numériques ou biométriques, et veiller à ce que tous les services de sécurité soient bien formés aux droits des réfugiés qui des procédures adaptées aux jeunes ;
- Soutenir la collecte de données sur les jeunes réfugiés, désagrégé par âge et par sexe, et faciliter l'élaboration de programmes pour les jeunes fondés sur des éléments factuels.
- Créer un conseil consultatif des jeunes réfugiés chargé de conseiller le UNHCR sur les enjeux importants pour les jeunes ; de représenter les jeunes réfugiés au niveau mondial ; et d'établir des liens avec d'autres forums et réseaux mondiaux de jeunes afin que les programmes mondiaux prennent en compte les besoins des jeunes réfugiés et que leur voix soit entendue.
- Soutenir la mise en œuvre des Actions clés en trouvant des sources de financement et en lançant des appels à propositions axés sur la mise en œuvre des Actions clés, y compris un financement dédié aux initiatives pilotées par les jeunes.
- Financer ou appuyer les efforts de collaboration visant à élaborer des orientations et des politiques opérationnelles à l'intention du UNHCR et d'autres organisations des Nations Unies, des ONG, d'organisations dirigées par des jeunes et d'autres acteurs humanitaires afin de mettre en œuvre les Actions clés dans les camps de réfugiés.

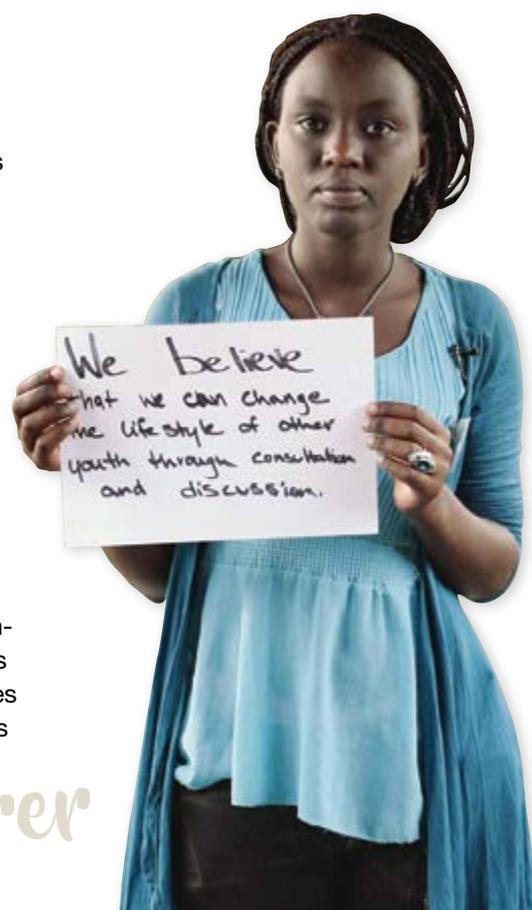
faciliter

assurer

habiliter

soutenir

renforcer



générer

1. POURQUOI IL EST IMPORTANT DE CONSULTER LES JEUNES RÉFUGIÉS



Il y a aujourd'hui plus de réfugiés— 16 millions⁶—qu'à aucun autre moment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À l'échelle mondiale, le nombre d'adolescents et de jeunes a également atteint un niveau record, et les jeunes forment souvent la majorité de la population des pays touchés par les conflits armés⁷.

La plupart des organisations humanitaires, y compris le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), disposent de données limitées sur les jeunes réfugiés (âgés de 15 à 24 ans), de sorte que nous ne possédons pas de statistiques fiables sur le nombre réel de jeunes réfugiés dans le monde. Cependant, l'« explosion démographique - 'youth-bulge' » de la jeunesse dans les pays d'origine, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique, indique que ce groupe d'âge constitue une proportion importante de la population de réfugiés⁸. Les conflits et les déplacements forcés ont des répercussions sur les jeunes qui vivent une période de transformation dans leur développement cognitif et physiologique. À l'orée de l'âge adulte, mais disposant de peu de perspectives d'éducation ou d'emploi, de peu d'opportunités de développer leurs talents et d'aucune certitude quant à leur avenir, **les jeunes réfugiés sont souvent incapables de se préparer pour leur vie à venir.**

⁶ Il y a actuellement 16.1 millions de réfugiés qui relèvent du mandat du UNHCR ; ce total s'élève à 21.3 millions si on y inclut les Palestiniens relevant du mandat de l'UNRWA. Source : "Global Trends; Forced Displacement in 2015", (UNHCR) juillet 2016 [<http://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html>].

⁷ Préambule de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies. [<http://unscr.com/en/resolutions/doc/2250>].

⁸ En 2015, notre planète compte 1,2 milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cela représente une personne sur six dans le monde. On estime que ce nombre augmentera de 7 % en 2030 et atteindra 1,3 milliard d'individus. Division de la population du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, voir [<http://www.un.org/esa/socdev/documents/youth/fact-sheets/YouthPoP.pdf>].

La mondialisation, les technologies de l'information et l'interconnexion, favorisées par les médias sociaux, ont sensibilisé les jeunes aux événements, aux conflits et aux opportunités offertes dans le monde entier. Il n'est donc pas du tout surprenant que les jeunes réfugiés éprouvent des frustrations dans les pays d'asile et envisagent de poursuivre leur exode vers d'autres pays. La marginalisation, l'isolement et les difficultés qu'entraînent les déplacements forcés peuvent également accroître la vulnérabilité des jeunes réfugiés et les exposer à la violence, y compris la violence sexuelle, l'exploitation, la toxicomanie, la radicalisation et le recrutement dans des gangs ou des groupes armés⁹.

Les jeunes ne se réduisent pas à des questions de marginalisation et de vulnérabilité. Avec leur dynamisme, leur énergie, leur esprit d'entreprise, leurs capacités linguistiques, leur savoir-faire technologique et d'autres capacités et compétences, **les jeunes réfugiés jouent un rôle essentiel de soutien de leurs pairs, de leurs familles et de leurs communautés.** Ils s'organisent, forment des groupes, assurent un soutien entre pairs et fournissent des services vitaux au niveau communautaire de manière formelle et informelle. Les jeunes réfugiés sont très conscients de l'importance de la consolidation de la paix et de la valeur d'un leadership de qualité et ils veulent absolument y contribuer.

Jeunes réfugiés : faits et perceptions

Dans le cadre de ces consultations, les jeunes réfugiés et les jeunes ressortissants des pays d'accueil ont examiné les faits et les perceptions relatifs aux réfugiés et aux jeunes. Le tableau ci-dessous résumé leurs observations :

PERCEPTIONS

LES RÉFUGIÉS SONT PERÇUS

COMME... des auteurs de troubles, des malades, des terroristes, des tueurs à gages, des voleurs, des trafiquants de stupéfiants, des prostitués et des opportunistes qui s'emparent d'emplois et de services au détriment de la population locale.

FAITS

LES RÉFUGIÉS SONT EN RÉALITÉ ...

Des personnes qui ne voulaient pas quitter leur foyer, mais qui ont été déplacées de force à cause d'un conflit et/ou d'une crainte bien fondée d'être persécutées. Les réfugiés ont souvent subi des traumatismes et/ou ont perdu des proches dans leur pays d'origine ou pendant leurs déplacements à la recherche d'un abri sûr. Les réfugiés luttent souvent contre les barrières juridiques, culturelles et linguistiques afin de faire valoir leurs droits et avoir accès aux services de base. Les réfugiés possèdent de nombreuses compétences et, lorsqu'ils sont autorisés à travailler, ils peuvent diriger des entreprises ou contribuer par d'autres moyens à l'essor économique et culturel de leurs communautés d'accueil.

PERCEPTIONS

LES JEUNES SONT PERÇUS COMME...

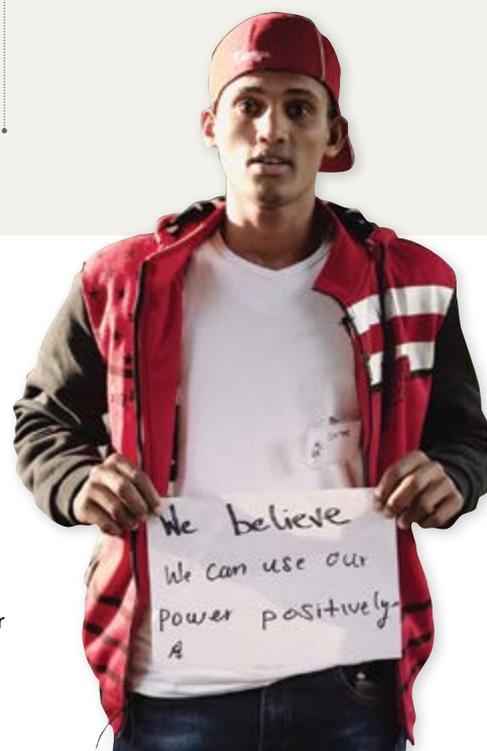
paresseux, délinquants, irrespectueux, criminels, toxicomanes, irresponsables, ne pouvant pas être impliqués dans des prises de décision, inexpérimentés et ignorants.

FAITS

LES JEUNES SONT EN RÉALITÉ...

pleins d'énergie, d'enthousiasme et ont beaucoup de bonnes idées. Ils sont désireux d'acquérir de nouvelles compétences en matière de langues et de médias sociaux, et veulent se faire des amis et faire partie de réseaux, mais ils veulent également assumer des responsabilités et être parties prenantes de changements positifs.

Les jeunes ont toutes les capacités pour travailler efficacement mais ils manquent parfois de ressources et de compétences pour mettre en œuvre leurs idées eux-mêmes et ils ont besoin de conseils et d'un soutien de la part de personnes plus âgées.



⁹ "Why Young Syrians Choose to Fight: Vulnerability and Resilience to Recruitment by Violent Extremist Groups in Syria", par Meg Aubrey, Rosi Aubrey, Frances Rodrick, et Caroline Brooks, International Alert. 2016, disponible sur : [http://international-alert.org/sites/default/files/Syria_YouthRecruitmentExtremistGroups_EN_2016.pdf]. Cet article, qui présente les conclusions de recherches sur la vulnérabilité et la résilience face au recrutement par des groupes extrémistes violents, a révélé que les principaux facteurs de vulnérabilité sont : le manque d'opportunités économiques ; le contexte social déstabilisant et les expériences de violence, de déplacement, de traumatisme et de perte ; la non-satisfaction de besoins psychologiques personnels en matière d'efficacité, d'autonomie et d'objectifs ; et la dégradation des infrastructures éducatives et des opportunités d'apprentissage. La Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies a reconnu l'ampleur de la montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent parmi les jeunes et a souligné l'importance de traiter les conditions et les facteurs qui contribuent à cette radicalisation. [http://unscr.com/en/resolutions/2250].

OBJECTIF de ce rapport

Le présent rapport s'adresse aux praticiens humanitaires et aux décideurs politiques - le UNHCR et les organisations des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, la société civile, les autorités gouvernementales, les organisations communautaires, les donateurs, et les jeunes. Ce rapport vise à : partager les résultats des GRYC ; sensibiliser aux difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes réfugiés ; diffuser des exemples d'actions menées par les jeunes ; souligner l'importance de s'engager auprès des jeunes et de les autonomiser ; et indiquer comment les organisations et les gouvernements pourraient travailler avec et pour les jeunes réfugiés. Les GRYC ont permis l'identification de « Sept Actions clés pour les jeunes réfugiés », qui visent à définir les orientations, les politiques publiques et des programmes spécifiques adaptés aux besoins des jeunes.



La communauté internationale reconnaît que **la participation des jeunes est essentielle à l'établissement d'une paix et d'une prospérité durables** et prend acte de l'importance des processus axés sur les jeunes et pilotés par eux. Cela est attesté par l'Engagement de Bakou en faveur des politiques de jeunesse¹⁰, la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité¹¹, et le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire lancé lors du Sommet humanitaire mondial¹². Cependant, peu d'organisations humanitaires ont élaboré des programmes fondés sur des données probantes qui tiennent compte des besoins spécifiques des jeunes. Cela n'est pas surprenant étant donné le manque de données ainsi que d'orientations et de politiques axées sur des programmes de qualité pour les jeunes réfugiés. Les services et le soutien dont les jeunes réfugiés ont besoin ne sont ainsi souvent traités ni par les programmes destinés aux enfants, ni par ceux qui ciblent les adultes et, de ce fait, leurs besoins sont rarement satisfaits¹³. **Il est urgent de s'adresser aux jeunes réfugiés**, d'écouter leurs idées sur les défis auxquels ils sont confrontés, de voir comment ils peuvent jouer un rôle constructif en matière de soutiens mutuels et d'appuis à leurs communautés, et d'identifier le type de soutien dont ils ont besoin pour façonner un avenir positif. **Le UNHCR et la WRC ont entrepris de manière conjointe de mener des consultations mondiales auprès de jeunes réfugiés en 2015-2016 pour réfléchir à la manière de répondre à ces besoins.**



¹⁰ [<http://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/10/Baku-commitment.pdf>]

¹¹ [<http://unscr.com/en/resolutions/2250>]

¹² [<http://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2016/05/CompactforYoungPeopleinHumanitarianAction-FINAL-EDITED-VERSION1.pdf>]

¹³ "A Global Review: UNHCR's Engagement with Displaced Youth", par Dr. Rosalind Evans et Claudia LaForte avec Dr. Erida McAslan, Fraser Social Development Direct, (UNHCR), mars 2013 [www.unhcr.org].



2. LES CONSULTATIONS MONDIALES AUPRÈS DES JEUNES RÉFUGIÉS

65 consultations nationales
ou infra-nationales dans
23 pays entre
octobre 2015
&
juin 2016

Que sont les **GRYC** ?

Les GRYC ont inclus 65 consultations nationales ou infra-nationales dans 23 pays entre octobre 2015 et juin 2016. En juin 2016, des représentants de nombreuses consultations nationales sont venus à Genève pour participer à une consultation mondiale axée sur le partage et la consolidation des conclusions des consultations nationales. Ils ont également participé aux consultations annuelles du UNHCR avec les ONG qui se sont tenues à Genève en 2016 et dont le thème central était la « jeunesse ».



Les participants des GRYC : QUELQUES DONNÉES



65 jeunes des pays d'accueil

36 participants ont signalé avoir un handicap

Les participants ont inclus des jeunes réfugiés qui ont quitté leur pays depuis des périodes allant de **un** mois à

20 ans, ainsi que des personnes nées réfugiées

Environ **58** % des participants étaient des hommes



140 jeunes étaient mariés

et **114** jeunes avaient des enfants

Environ **40** % des participants avaient achevé le cycle **primaire** ;

37 % avaient achevé le cycle **secondaire** ou s'y étaient inscrits ;

10 % avaient achevé le **premier cycle universitaire** ou s'y étaient inscrits ;

2 % avaient achevé le **deuxième cycle universitaire** ou s'y étaient inscrits ;

1 % ont indiqué qu'ils étaient illettrés ou n'avaient suivi **aucune scolarité**

10 % ont suivi une autre **formation formelle**

Environ **20** % des jeunes ont indiqué **travailler** à temps plein ou à temps partiel

Quatre objectifs clés des GRYC ont sous-tendu le processus de consultations :

- 1. Créer** des espaces structurés pour permettre aux jeunes réfugiés de faire entendre leur voix et de s'impliquer dans le dialogue participatif avec les autres jeunes et les parties prenantes concernées aux niveaux local, national, régional et mondial.
- 2. Améliorer** l'accès des jeunes réfugiés aux alliances et réseaux de jeunes aux niveaux local, national, régional et mondial.
- 3. Encourager** et soutenir les opportunités de participation, de leadership et d'autonomisation des jeunes réfugiés.
- 4. Consolider** et canaliser les leçons tirées des consultations pour élaborer des lignes directrices et des recommandations de politiques relatives à une programmation d'actions qui inclut les jeunes afin que les acteurs du secteur humanitaire comprennent davantage les enjeux importants pour les jeunes réfugiés et travaillent mieux avec eux.



STRUCTURE des GRYC

Consultations nationales :

Le UNHCR et la WRC ont élaboré une méthodologie de consultation adaptée aux jeunes qui s'appuie sur des exercices participatifs pour impliquer et soutenir les participants lors de leurs débats et de leur examen des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cette approche aide les jeunes à découvrir leurs propres solutions à leurs problèmes tout en renforçant leur capacité d'analyser et de présenter des informations et de mener des actions de plaidoyer auprès des parties prenantes en leur nom propre. En utilisant cette approche, le UNHCR et la WRC, en collaboration avec des ONG nationales et internationales partenaires, ont organisé dix consultations de quatre jours qui ont réuni des jeunes réfugiés et des jeunes ressortissants des pays d'accueil en Équateur, en Jordanie, au Kenya, à Malte, au Maroc, au Pakistan, en Turquie, en Ouganda, au Tchad et en Zambie. Une version abrégée de la méthodologie de consultation intitulée, *"A toolkit for holding consultations with young refugees"¹⁴*, a permis aux ONG partenaires d'organiser d'autres consultations en Algérie, en Allemagne, en Australie, au Bangladesh, à Chypre, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Grèce, au Kenya, en Malte, en Nouvelle-Zélande, en Suède, en Suisse et en Thaïlande en adoptant cette même approche¹⁵.



Consultation mondiale :

Le processus des GRYC a abouti à une consultation mondiale de trois jours à Genève, qui a réuni 19 réfugiés et cinq jeunes ressortissants de pays d'accueil qui ont participé aux consultations nationales. La consultation mondiale a offert un forum structuré qui a permis aux jeunes de partager les résultats de leurs consultations nationales, d'identifier les défis communs à l'échelle régionale, de mettre en évidence les actions pilotées par les jeunes et de proposer des solutions aux défis identifiés. Enfin, les jeunes ont organisé de manière thématique les nombreuses recommandations et actions qui avaient été générées au cours de ce processus des GRYC afin de formuler des Actions clés. Les jeunes ont présenté les défis régionaux et les Actions clés lors d'une réunion avec les parties prenantes représentant les Nations Unies, des ONG et des autorités gouvernementales.



Participants aux GRYC :

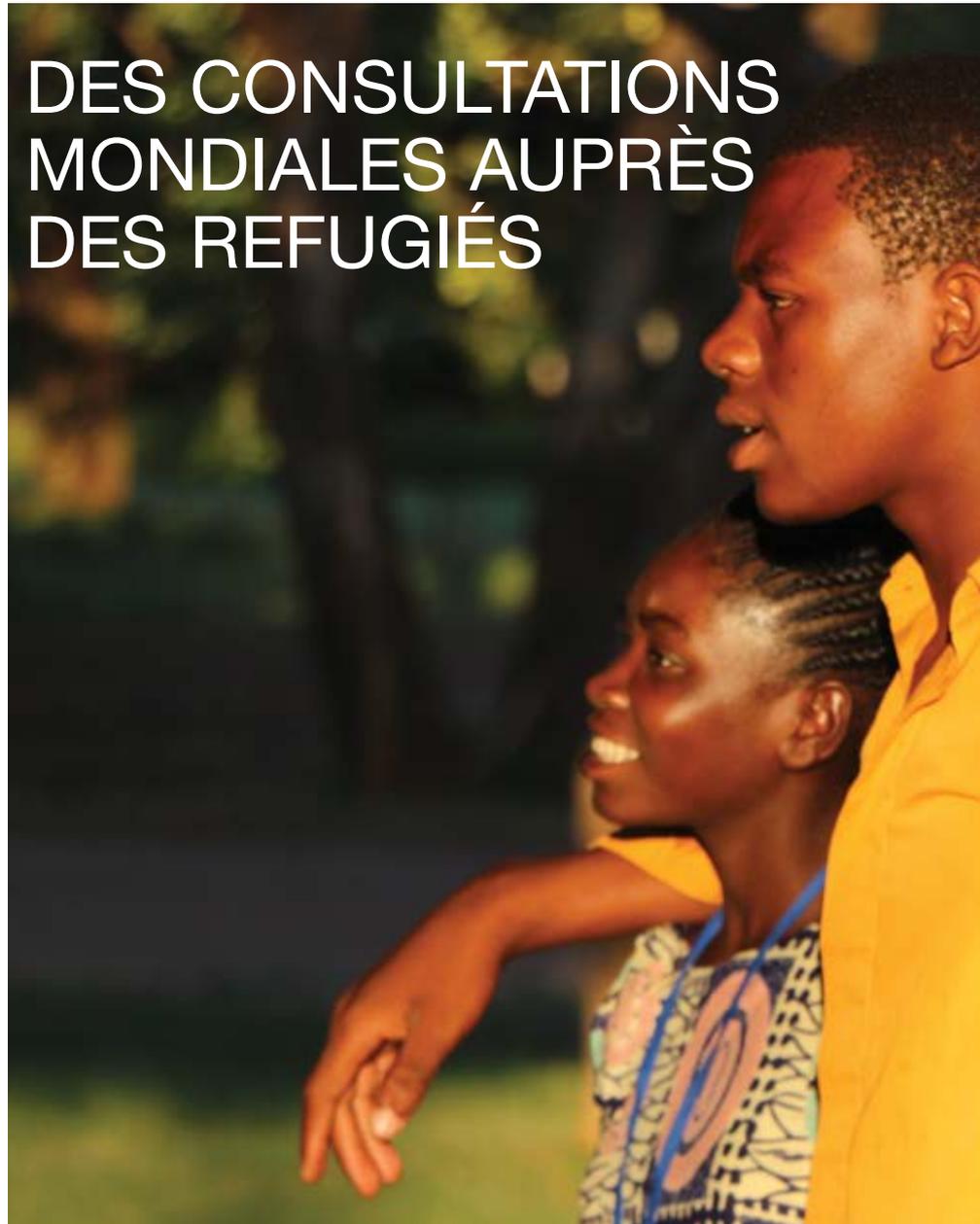
Les Consultations mondiales auprès des réfugiés ont été menées à la fois au niveau national et mondial et ont inclus des réfugiés provenant de 34 pays et vivant dans des camps, des zones rurales et des villes, ainsi que des jeunes ressortissants des pays d'accueil. Les participants comprenaient des personnes handicapées, des personnes qui se sont identifiées comme lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et / ou intersexe (LGBTI), des enfants non accompagnés, des victimes de violences sexuelles et basées sur le sexe et des militants travaillant sur la question de la SGBV ainsi que de jeunes leaders réfugiés qui apportent un soutien à leurs communautés. Les participants aux GRYC étaient un groupe bien éduqué et multilingue, et la majorité d'entre eux occupaient déjà une position de leadership. En ce sens, ils n'étaient pas représentatifs de tous les jeunes réfugiés. Cependant, ils ont pris très au sérieux leur rôle de représentants de leurs pairs ; beaucoup d'entre eux ont fait part des préoccupations de leurs pairs et ils ont ensuite partagé avec eux les résultats de la consultation.

¹⁴ "A toolkit for holding consultations with young refugees" explique la méthodologie suivie lors de ces consultations et inclut le plan détaillé des sessions et des exercices. Ce document est disponible sur [www.unhcr.org/youth-consultations].

¹⁵ Les rapports de synthèse qui présentent en détail le processus ainsi que les résultats de chaque consultation nationale sont disponibles sur [www.unhcr.org/youth-consultations].

3. RÉSULTATS

DES CONSULTATIONS MONDIALES AUPRÈS DES REFUGIÉS



Les principaux résultats du processus des GRYC sont l'identification des dix défis prioritaires pour les jeunes réfugiés et des sept Actions clés pour les jeunes réfugiés comme cela sera précisé dans les pages suivantes.

DIX DÉFIS pour les jeunes réfugiés

Grâce à ce processus de consultation, les jeunes réfugiés ont identifié et hiérarchisé les défis à examiner, en analysant les causes et les répercussions des défis auxquels ils sont confrontés et en soulignant souvent à quel point ces questions étaient interconnectées. Bien que le contexte de chaque pays soit spécifique et que la dynamique des déplacements diffère en fonction des régions, les défis identifiés par les jeunes réfugiés sont remarquablement similaires d'un pays et d'une région à l'autre. Les dix défis suivants ont été, le plus souvent, mis en avant.



Difficulté d'accès à un enseignement, à une éducation formelle et à un renforcement de compétences de qualité

Au cours de ces consultations, les jeunes ont souligné la difficulté d'avoir accès à un enseignement, à l'éducation formelle, à d'autres opportunités d'apprentissage et de renforcement de compétences de qualité et ont identifié ce problème comme l'un des plus graves défis auxquels sont confrontés les jeunes réfugiés. Les participants ont signalé que, dans certains pays, **il est difficile pour les réfugiés d'avoir accès à des opportunités d'apprentissage, en particulier à l'éducation formelle en raison de la non-reconnaissance du statut de réfugiés**. Les participants ont noté que, même lorsque les réfugiés peuvent avoir légalement accès à l'éducation formelle, ils rencontrent d'autres obstacles. Certains jeunes réfugiés ont été confrontés à la difficulté d'obtenir **la reconnaissance des diplômes** ou autres documents délivrés dans leur pays d'origine ou dans d'autres lieux où ils ont étudié. Les jeunes ont également souligné que la barrière de la langue constitue une entrave à l'accès à l'éducation formelle et à d'autres opportunités d'apprentissage et les empêche souvent d'exploiter tout leur potentiel académique et de s'intégrer socialement. Les réfugiés ont souligné que des jeunes réfugiés porteurs de handicaps étaient confrontés à des difficultés particulières pour avoir accès à l'éducation. Lors de toutes ces consultations, les réfugiés se sont dits préoccupés par les **difficultés d'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle** et ont souligné l'importance de pouvoir choisir librement les matières à étudier. Le coût de l'enseignement, y compris les frais accessoires pour l'achat de livres, de matériels ou d'équipements, est un **obstacle sérieux dans la plupart des pays où ont lieu ces consultations**, même lorsque les réfugiés ont officiellement accès à l'éducation gratuite. Les difficultés économiques et les priorités conflictuelles à la maison forcent souvent les jeunes à abandonner les études pour subvenir aux besoins de leur famille. Dans tous ces pays, les jeunes réfugiés ont souligné la nécessité de bénéficier de bourses d'études et d'autres mécanismes de financement.

Les participants de tous les pays ont également mis en évidence que **la difficulté de bénéficier d'une éducation de qualité concernait aussi bien les jeunes ressortissants du pays d'accueil que les jeunes réfugiés et ils ont souligné la nécessité d'avoir accès à des opportunités d'apprentissage formel et non formel de qualité**. Les participants ont constaté que le manque d'investissement dans l'éducation des réfugiés avait pour conséquences : une surpopulation dans les salles de classes, des enseignants sans formation ni qualifications, et des infrastructures scolaires inadéquates. Les jeunes ont noté que les enseignants **comprennent souvent mal les difficultés et les besoins des réfugiés** et ont des attentes irréalistes quant à la capacité des jeunes réfugiés à s'adapter à des programmes et des règles scolaires qu'ils ne connaissent pas. Les jeunes ont souligné que lorsqu'ils ne sont pas en mesure de développer leurs qualifications, leurs compétences et leurs capacités, cela a également un impact sur leurs communautés. Les jeunes sans éducation et sans compétences ne sont pas en mesure de gagner leur vie et de contribuer pleinement au développement de leurs communautés et de la société.



« Il y a aussi un problème de langue dans les écoles publiques ... à cause de ce problème de langue, il n'y a pas **d'intégration**. »



« Une population jeune et peu **éduquée** est comme une bombe à retardement. »





« Ils ne devraient pas nous donner de l'argent. Ils devraient nous **montrer** la voie à suivre. C'est bien de travailler toute la journée et d'être fatigués. »



« Le deuxième problème était d'obtenir des **papiers** – cela m'a pris des années ... Je veux simplement étudier et travailler et j'ai besoin de papiers qui me donnent une identité... »



Peu d'opportunités d'emploi et de moyens de subsistance

Les jeunes réfugiés ont souligné qu'ils préféreraient travailler plutôt que de dépendre de l'aide humanitaire. Ils ont exprimé leur frustration face aux faibles opportunités d'emploi et de moyens de subsistance dont ils disposaient. Les jeunes qui doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins parce qu'ils vivent dans des contextes urbains ou en dehors de camps de réfugiés éprouvent des difficultés particulièrement grandes à trouver un emploi. Certains se sont dits préoccupés par le coût élevé des frais et par les **difficultés d'ordre administratif auxquels ils font face pour obtenir un permis de travail**, ce qui limite les possibilités de pouvoir travailler de manière légale. Dans les pays où les réfugiés ne peuvent pas travailler légalement, les jeunes réfugiés ont expliqué qu'ils sont souvent **exploités par des employeurs**.

Même lorsqu'ils peuvent travailler légalement, les jeunes réfugiés sont souvent victimes de **discrimination**. Les jeunes réfugiés et les ressortissants des pays d'accueil ont fait état de préjugés à l'encontre des jeunes et des réfugiés dans le monde du travail. Des participants ont également noté avec inquiétude que, souvent, les processus d'embauche ne prennent délibérément pas en compte les candidatures des jeunes réfugiés. Les jeunes participants ont souligné que la difficulté d'apprendre la langue constituait **un obstacle à la recherche d'un emploi**. De nombreux jeunes réfugiés ont également indiqué **à quel point il est difficile d'essayer de comprendre le système du monde du travail, y compris ses normes et ses attentes**, ainsi que leurs droits en tant que travailleurs. De nombreux jeunes réfugiés ont eu du mal à trouver un emploi en raison d'un **manque de reconnaissance de leurs diplômes**. Lors de toutes ces consultations, les jeunes réfugiés ont clairement décrit les **impacts potentiels du chômage pour les jeunes réfugiés** : la pauvreté, le fait de se retrouver sans abri, l'insécurité alimentaire et le risque de s'adonner à des activités criminelles et illégales. Ils ont également souligné qu'ils préféreraient travailler et rester occupés parce que l'oisiveté peut mener à l'isolement, à l'incapacité à s'intégrer, à la toxicomanie, à des problèmes de santé mentale et à d'autres comportements à risque.



Difficultés pour obtenir une reconnaissance juridique et des documents d'identité personnels

Dans toutes les consultations, les jeunes réfugiés ont souligné les défis, les complexités ainsi que les retards dans les procédures d'examen des demandes d'asile et de délivrance de documents juridiques et personnels connexes qui sont le fait du UNHCR et/ou des autorités nationales et locales. Lors de nombreuses consultations nationales, la question des papiers a dominé les débats. Les jeunes ont mis en avant l'obstacle suscité par le **manque d'informations, le fait de ne pas savoir avec qui parler et les barrières linguistiques** en indiquant que cela peut empêcher les nouveaux arrivants de comprendre le système administratif et juridique et d'identifier les documents requis pour obtenir des papiers. Il a été noté que les réfugiés peuvent ne pas détenir les papiers qui leur ont été délivrés dans leur pays d'origine, ce qui ralentit encore les procédures d'examen des demandes d'asile. Les jeunes ont également mentionné des **défis pratiques et des coûts** liés à l'obligation de se rendre dans les grands centres administratifs pour obtenir certains documents personnels, tels que des permis de travail et d'études ou des certificats de naissance.

Dans tous les cas, les jeunes réfugiés ont insisté sur le fait que les difficultés d'obtenir des papiers ont des répercussions multiples et de grande portée parce que la possession de ces documents est une condition préalable à leur accès aux soins de santé, à un abri et à l'éducation ; à l'obtention de permis de travail et d'études ; à l'ouverture de comptes bancaires (lorsque cela est autorisé) ; à l'achat de cartes SIM pour les téléphones portables ; et aux demandes de regroupement familial. Le manque de papiers expose également davantage des personnes déjà vulnérables à l'exploitation et à un harcèlement par la police. Les jeunes réfugiés ont expliqué que le manque de papiers peut susciter des inquiétudes dues au risque d'être arrêté et détenu. Ils ont souligné que les longs retards et l'incertitude liés aux procédures de demande d'asile sont également extrêmement stressants.



Absence de sécurité et de liberté de mouvement

Lors de nombreuses consultations, les jeunes réfugiés ont déclaré que le manque de sécurité constituait un défi de taille. Les jeunes réfugiés se sont montrés particulièrement préoccupés par **la violence liée au racisme et à la xénophobie** et ont expliqué leur réticence à se rendre à une convocation de la police par la crainte de subir des préjudices et de faire l'objet de harcèlement ou de représailles. Lors de certaines consultations, les réfugiés ont indiqué qu'ils **craignaient beaucoup d'être l'objet d'arrestations et de détentions**. Les jeunes réfugiés ont souligné à quel point il est difficile de trouver des logements sûrs, appropriés et abordables. Certains de ceux qui vivent dans des camps ou dans des centres de transit ont fait état d'un manque de sécurité et de respect de la vie privée. Certains jeunes réfugiés qui vivaient dans des zones urbaines ont déclaré éprouver des difficultés à trouver **un abri sûr** et indiqué que cela les exposait au risque de devoir dormir dans la rue. De nombreux jeunes réfugiés vivant dans des camps ont indiqué que des restrictions limitaient leur liberté de mouvement à l'extérieur des camps et, lors de certaines consultations, des participants ont dit qu'ils craignaient d'être expulsés ou refoulés. Les jeunes réfugiés ont, dans ce contexte également, décrit leurs inquiétudes liées à la violence, à la xénophobie, à la peur d'être expulsés ou d'être l'objet de harcèlements par la police et ont précisé que, du fait de ces craintes, ils avaient peur de quitter leur logement, ce qui peut contribuer à un sentiment d'isolement ou aggraver celui-ci.



Accès inadéquat à des services de santé adaptés aux jeunes – y compris en matière de soutien psychosocial

Les jeunes réfugiés ont souligné que l'accès à des soins de santé complets et de qualité constituait une préoccupation majeure pour eux-mêmes et leurs communautés. Ils ont notamment souligné la nécessité de disposer de soins de santé sexuels et reproductifs et d'un soutien psychosocial adaptés aux jeunes qui aient une portée large et qui incluent le recours à un soutien entre pairs. De nombreux participants ont souligné que les jeunes ne disposaient pas d'informations complètes sur la **santé sexuelle et reproductive** et n'avaient pas accès à des **services de santé adaptés aux jeunes**. Cela les expose à des risques tels que les grossesses précoces, les MST, y compris le VIH, et d'autres problèmes liés à la santé sexuelle et reproductive.

Dans toutes les régions, les jeunes réfugiés ont déclaré qu'il leur était difficile d'avoir **accès à un soutien psychosocial et psychologique** et ont souligné que les jeunes sont souvent mal à l'aise pour chercher activement



« Pour les **jeunes filles** le harcèlement par la police est devenu un problème majeur... Nous ne sommes pas en sécurité lorsque nous allons à l'école. »



« Je suis allé voir un thérapeute qui m'a traité comme si je ne valais rien... Il est difficile pour nous d'aller voir un thérapeute – nous avons besoin de thérapeutes qui savent **écouter les jeunes**. »



ce type de soutien. Ils ont mis en avant la nécessité de pouvoir bénéficier de services psychosociaux qui prennent en compte les besoins des jeunes de manière sensible et appropriée et qui soient accessibles dans une langue qu'ils comprennent. Les jeunes réfugiés ont également exprimé leurs préoccupations au sujet des problèmes de santé mentale liés à ce que des réfugiés peuvent avoir vécu lors de leurs déplacements forcés et au cours de conflits et qui peut inclure le fait d'avoir été torturé, la peur persistante, l'exposition au danger, la perte et/ou la séparation d'avec les membres de la famille et la discrimination continue. Lors de nombreuses consultations, les jeunes ont souligné les multiples **avantages d'être impliqués dans des activités sportives**, y compris le sentiment d'appartenance à une équipe, ainsi que les bienfaits physiques et mentaux liés à l'exercice, mais ils ont noté que les jeunes réfugiés peuvent avoir des difficultés à avoir accès aux installations sportives ou à participer dans des clubs sportifs. Les participants à ces consultations ont souligné que les problèmes de santé mentale sont exacerbés par le manque d'opportunités à pouvoir s'engager réellement dans un travail ou dans des activités sociales. Les participants ont également évoqué la manière dont les problèmes de santé mentale non traités peuvent entraîner des cas de toxicomanie, de violence et à d'autres stratégies d'adaptations négatives.

Inégalité de genre, discrimination, exploitation, et violence – y compris pour les jeunes LGBTI

Tout au long des consultations, les jeunes réfugiés ont systématiquement mis en évidence leurs inquiétudes concernant les **inégalités et la discrimination relatives au genre sous-jacentes** et ont expliqué que ces questions sont un défi en elles-mêmes, mais constituent aussi une cause profonde de violence sexuelle et basée sur le genre, y compris de violence domestique, de mariages forcés et de mariages d'enfant, d'agressions sexuelles, d'exploitation sexuelle et de viol. Lors de nombreuses consultations, les participants ont souligné que **la violence sexuelle** à l'encontre des filles et des jeunes femmes réfugiées constituait un problème de sécurité si grave que celles-ci avaient peur de se rendre à pied à l'école ou de participer à des activités communautaires. Les jeunes ont également exprimé des préoccupations quant au risque d'exploitation sexuelle dans de nombreux environnements considérés comme « sûrs », y compris les écoles et les hôpitaux. Les jeunes ont souligné que les victimes de SGBV sont confrontées à la stigmatisation et à l'aliénation et, de ce fait, bon nombre d'entre elles ne signalent pas l'agression dont elles ont fait l'objet ou ne demandent pas de l'aide. De jeunes réfugiés se sont dits inquiets de la manière dont la discrimination peut conduire à l'exclusion des filles et des jeunes femmes de l'éducation et d'autres opportunités d'apprentissage en raison des attitudes sociales et de la responsabilité liée à la garde des enfants. Les participants ont établi un lien entre le faible niveau d'éducation des filles et le risque élevé de **mariages forcés et de mariages d'enfants**, ce qui, à son tour, remet en cause l'éducation des filles.



« Les personnes LGBTI sont très **désavantagées** — elles sont souvent en danger dans leur propre pays et dans leurs pays d'asile. Elles n'ont pas la possibilité de défendre leurs droits. »

Les jeunes réfugiés ont exprimé des préoccupations spécifiques concernant **la discrimination et la violence envers les personnes LGBTI**. Ils ont souligné que les jeunes LGBTI sont souvent menacés dans leurs pays d'origine et aussi dans les pays d'asile. Ils manquent de protection et de sécurité en raison de leur identité sexuelle et / ou de leur orientation sexuelle et peuvent ne pas avoir le soutien de leur famille ou de leur communauté. En tant que réfugiés, ils sont doublement ou triplement marginalisés et manquent d'espaces sûrs pour se doter de systèmes de soutien.



Défis auxquels sont confrontés les jeunes non accompagnés

Les jeunes réfugiés ont, lors de toutes ces consultations, souligné les **défis spécifiques pour la protection et les défis pratiques auxquels sont confrontés les jeunes non accompagnés**, à la fois ceux âgés de 15 à 17 ans qui ont droit à une protection juridique et à des services en tant qu'enfants, et ceux qui sont âgés de 18 à 24 ans et ne bénéficient plus de protection, de conseils et de soutien additionnels, alors qu'ils en ont souvent encore besoin. Les adolescents et les jeunes non accompagnés ont déclaré **avoir éprouvé des difficultés à comprendre et à obtenir les informations dont ils avaient besoin pour demander l'asile et une assistance**. Ils ont souligné que, dans certains pays, les réfugiés risquaient réellement d'être détenus et que les jeunes non accompagnés étaient encore plus exposés que d'autres à l'exploitation et à la violence pendant leur détention. Les jeunes réfugiés vivant dans un lieu doté d'un régime de tutelle juridique ont indiqué qu'il faut attendre longtemps pour qu'un tuteur soit nommé et que, pendant ce temps, ils n'ont souvent pas accès à un adulte en qui ils ont confiance. Les jeunes réfugiés ont également dit, avec inquiétude, que les jeunes non accompagnés qui vivent dans des installations collectives ont souvent un accès limité à l'éducation et disposent de peu d'activités pour les tenir occupés. Beaucoup d'entre eux ont des problèmes émotionnels liés aux conflits qu'ils ont fuis, aux difficultés éprouvées durant leur exode et au fait d'être seuls.

Les jeunes réfugiés ont également **souligné les difficultés rencontrées par les jeunes âgés de 18 à 24 ans, qui sont seuls et ont besoin d'aide et de protection**, mais qui n'ont plus droit au soutien et à la protection offerts aux « enfants non accompagnés ». Ils ont expliqué les défis associés à la **transition brutale qui intervient lorsque les jeunes non accompagnés ont 18 ans (et atteignent leur majorité)** ; ces jeunes n'ont plus droit au regroupement familial ou à un soutien financier et risquent d'être expulsés ou renvoyés vers leur pays d'origine. Les jeunes participants ont souligné qu'ils avaient besoin de recevoir bien en amont les informations concernant les conséquences de l'atteinte de l'âge de la majorité afin de leur permettre de bien comprendre dans quelle mesure ils devront s'assumer eux-mêmes de manière indépendante. Tous les jeunes non accompagnés ont parlé de la difficulté d'être séparés de leur famille. Les jeunes réfugiés ont également souligné à quel point ils étaient préoccupés par les **complications et les restrictions liées au regroupement familial**, à la fois au sein des pays et d'un pays à l'autre.



Manque d'informations sur les procédures d'asile, les droits des réfugiés et les services disponibles

Dans toutes les consultations, les jeunes réfugiés ont souligné les problèmes créés par le manque d'informations pertinentes sur les procédures d'asile, les droits des réfugiés, les services disponibles et sur la société et la culture de leur pays d'asile en général. De nombreux jeunes réfugiés ont souligné à quel point il est difficile de comprendre les processus administratifs et ont indiqué que les jeunes réfugiés doivent pouvoir avoir accès facilement à ces informations à leur arrivée dans un pays d'accueil afin de pouvoir comprendre les démarches qu'ils doivent mener pour régulariser leur statut afin d'avoir accès à des services et obtenir des papiers. Les jeunes réfugiés ont déclaré avoir eu **de grandes difficultés pour avoir accès aux principales ONG ou au UNHCR** afin d'obtenir



« Il y a beaucoup de garçons non accompagnés dans la rue parce qu'ils ne savent pas quoi faire. Ils n'ont pas de règles et personne ne les aide à **s'intégrer**.

Personne ne leur explique comment les choses fonctionnent et, surtout, on ne les traite pas avec gentillesse ou empathie. »

« Les enfants de moins de 18 ans ...vivent sans but... ils ne font que manger et dormir et n'ont rien à faire ; ils **perdent** leurs talents et leurs compétences. »

« Je suis parti avec une valise vide qui était pleine d'illusions ... Mon premier problème a été de ne pas trouver les **informations** nécessaires pour reconstruire ma vie. »





« Abaissez les murs des bureaux du UNHCR parce qu'ils sont devenus pour certains d'entre nous très difficiles à **franchir**. »

« Parfois, des ONG nous demandent notre aide mais ils ne nous **écoutent** pas et ne tiennent pas compte de nos idées ou de nos propositions. »

« Lorsqu'ils voient que vous êtes noirs, ils vous font sentir que vous êtes **différent**. »

« La plupart du temps je cache mon identité car la population locale ne **respecte** pas les filles afghanes. Ils pensent qu'elles ne valent rien et n'ont aucune valeur. »

« Si nous **impliquons** les jeunes, cela aura un impact positif sur les nouvelles générations au sein des populations locales. »



des informations ou de transmettre leurs craintes pour leur sécurité. Ce manque d'informations alimente la perception selon laquelle les acteurs humanitaires font preuve d'un manque de transparence en matière de partage d'informations réalistes sur les demandes d'asile ou sur les ressources et services disponibles. Les jeunes ont expliqué qu'en l'absence d'informations précises, il leur est difficile de nouer des contacts constructifs avec les acteurs humanitaires ou de prendre des décisions sur leurs problèmes quotidiens et leur avenir. Cela peut conduire à de mauvaises décisions et à des situations à risque.



Discrimination, xénophobie et « choc des cultures »

Les jeunes réfugiés ont noté des cas de discrimination, de racisme et de xénophobie dont la gravité varie en fonction des régions. Ils ont souligné à quel point ces attitudes leur donnaient un sentiment d'**isolement et de marginalisation**. Les jeunes réfugiés ont expliqué qu'ils aimeraient faire des rencontres et nouer des amitiés parmi des jeunes des pays d'accueil, découvrir la culture locale et faire connaître leur propre culture, mais ils éprouvent des difficultés à surmonter les **barrières linguistiques et culturelles**.

De nombreux jeunes réfugiés ont mis l'accent sur le **racisme** des citoyens du pays d'accueil ou de leurs camarades d'école et ont décrit comment ce phénomène sapait leur sentiment de sécurité et de protection. Les jeunes réfugiés ont indiqué que **la discrimination et l'intimidation** avaient sur eux des effets décourageants, les affectaient émotionnellement et mentalement, et conduisait à l'**isolement** et à la dépression. Ils ont souligné, avec inquiétude, que le **manque de sensibilisation et de compréhension** au sein de la population en général **face aux conséquences liées aux déplacements forcés** contribue aussi à des actes d'**intimidation, des stéréotypes et des étiquettes**, qui sont renforcés par les articles négatifs publiés dans les médias. Les jeunes réfugiés ont souligné que **l'intégration et l'adaptation culturelle à la société d'accueil** constituaient un énorme défi. Ils ont parlé d'**identité**, de la lutte pour s'intégrer et de la difficulté d'être déchirés entre les nouvelles normes culturelles et les attentes de la famille à la maison.



Absence d'opportunités de participer, de s'impliquer ou d'avoir accès aux décideurs

Les jeunes réfugiés et ceux des pays d'accueil ont souligné avec frustration, lors de toutes ces consultations, que les jeunes sont rarement impliqués dans les décisions qui influent sur leur vie personnelle ou dans les processus de prises de décision plus larges au sein de leurs communautés. Ils ont également indiqué qu'ils disposent de peu d'**opportunités pour analyser leurs problèmes, élaborer des solutions et présenter leurs idées aux décideurs**. Les jeunes ont souligné que **le manque d'opportunités d'autonomisation et d'engagement** constitue un facteur qui limite l'implication des jeunes dans les processus de prise de décisions.

Les jeunes réfugiés ont remarqué qu'ils ne sont souvent pas autorisés à faire entendre leur point de vue, ou que les anciens et les dirigeants de la communauté ne les écoutent ou ne leur prêtent attention que rarement. Les jeunes ont également indiqué qu'ils ne savaient pas où, quand, ni comment entrer en contact avec les décideurs. Ils ont indiqué qu'ils manquaient d'opportunités pour exprimer leurs points de vue et participer

dans les processus de prises de décision. Ils ont identifié certains éléments sous-jacents qui limitent l'engagement des jeunes et qui sont liés à un éloignement géographique, à la nationalité, au sexe, à l'âge, à la mobilité, au manque de confiance et au manque d'approbation de la famille. De nombreux jeunes réfugiés ont exprimé leur inquiétude face à **l'impossibilité des jeunes handicapés de s'exprimer** sur les questions les concernant. D'autres jeunes réfugiés ont indiqué avec frustration que, **bien qu'ils soient consultés par le UNHCR ou d'autres organisations internationales, leurs suggestions n'étaient pas suivies d'effet**, ce qui leur donnait l'impression que leurs opinions n'étaient pas prises au sérieux. Lors de toutes les consultations, les jeunes ont souligné que l'absence d'implication dans les décisions qui les concernent crée en eux un sentiment d'aliénation et les expose davantage au risque de se livrer à la toxicomanie, au vol, à la violence, au mariage précoce, à la prostitution ou à d'autres stratégies d'adaptations négatives.



« Les jeunes devraient être **aides** à prendre leurs propres décisions – la perception dominante est qu'ils ne peuvent pas prendre de décisions. »

SEPT ACTIONS CLÉS pour les jeunes réfugiés

Tout au long du processus des GRYC, les participants ont réfléchi à des solutions à apporter aux défis auxquels ils sont confrontés ; ils ont identifié comment les jeunes réfugiés pouvaient mener eux-mêmes des actions et ont formulé des recommandations aux parties prenantes sur les types de soutien dont ils ont besoin. Bien que vivant dans des lieux et contextes géographiques différents, les participants ont émis des propositions qui sont remarquablement similaires. Ils ont souvent proposé un ensemble d'actions interconnectées à même de répondre à de multiples défis. En examinant les centaines de solutions, d'actions et de recommandations adaptées au contexte qui ont été élaborées par les participants au cours des consultations, des thèmes cohérents sont apparus. Les thèmes ont été organisés et consolidés par les jeunes en « Sept Actions clés pour les jeunes réfugiés ». Lors de la consultation mondiale, les participants ont élaboré ces Actions clés et les ont présentées aux parties prenantes.

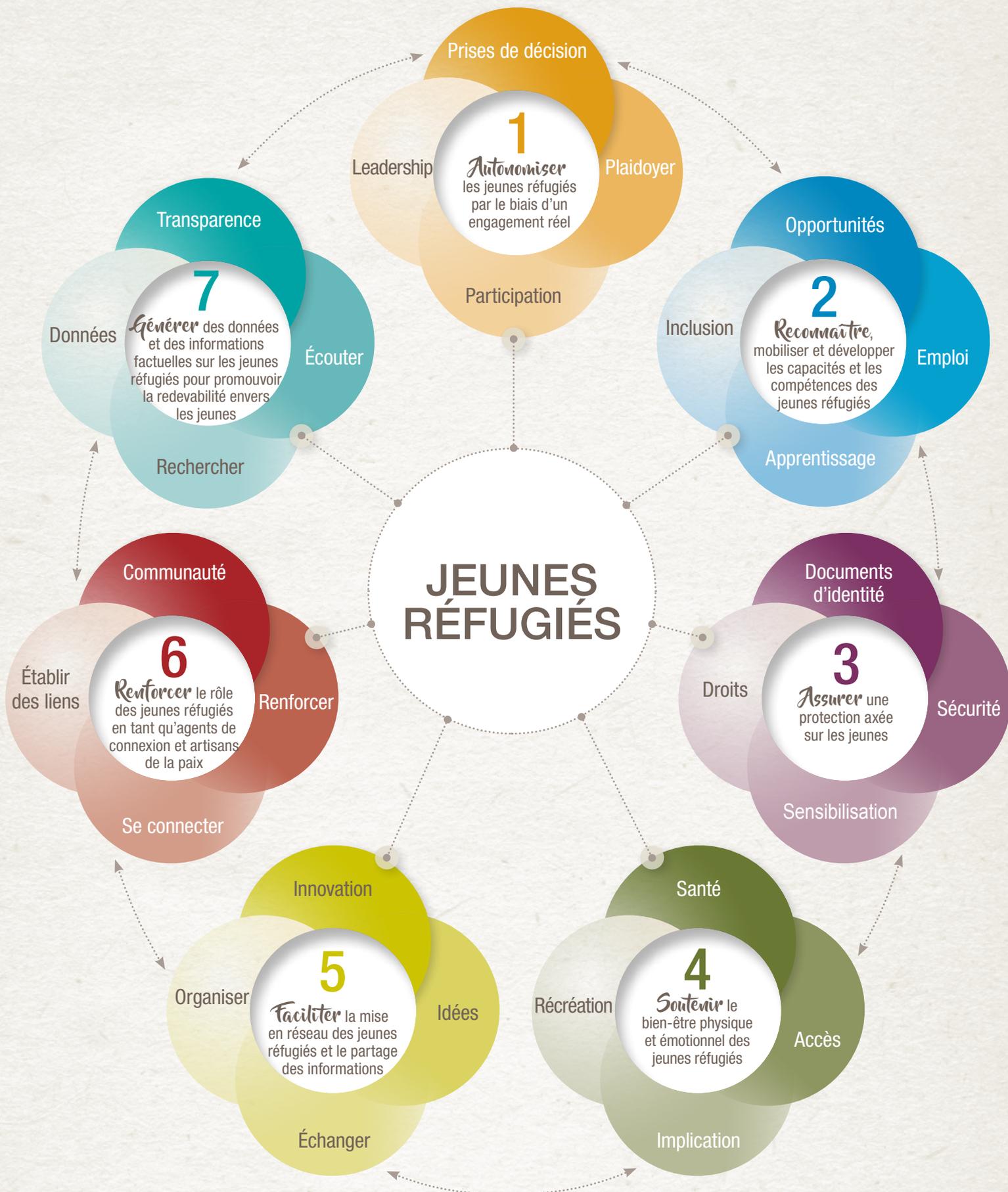


« Si chacun de nous, parmi les jeunes, se met à agir lui-même, alors l'ensemble de la société **changera**. »

Les Actions clés sont conçues comme un cadre pour guider les acteurs humanitaires dans la définition de politiques, d'orientations et de programmes adaptés aux jeunes. Compte tenu de la nature interreliée des solutions, actions et recommandations proposées par les jeunes, les Actions clés se fondent sur une approche holistique et systémique pour aborder les défis interconnectés auxquels sont confrontés les jeunes réfugiés. Ces actions ne sont pas destinées à être hiérarchisées ; l'élaboration cohérente de programmes à l'intention des jeunes doit veiller à ce que les Actions clés soient prises en compte de manière intégrée, car elles se renforcent mutuellement.



ACTIONS CLÉS pour les jeunes réfugiés



Action dé 1

En **Équateur**, les jeunes réfugiés et les jeunes des pays d'accueil ont lancé une campagne intitulée «Lo que nos une» (Ce qui nous unit) centrée sur la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination et qui encourage l'intégration. Le groupe utilise la radio et des événements publics distrayants pour sensibiliser la population et il adresse directement des propositions aux leaders politiques.

En **Nouvelle-Zélande**, les jeunes réfugiés dirigent le *New Zealand National Refugee Youth Council*. L'objectif du NZNRYC est de traiter les problèmes des jeunes réfugiés en aidant les jeunes réfugiés nouvellement arrivés à optimiser leur potentiel et à s'intégrer avec succès dans la culture néo-zélandaise. Pour ce faire, ils ont établi des contacts avec tous les jeunes réfugiés via les principaux réseaux nationaux et ils mènent des actions de plaidoyer sur des questions touchant les jeunes réfugiés.

Les jeunes qui ont participé à la consultation nationale des GRYC en **Ouganda** ont rédigé un rapport sur les conclusions de la consultation et l'ont remis au Cabinet du Premier Ministre ; suite à cela, la zone d'habitation où ils étaient installés a accepté d'impliquer les jeunes dans les prises de décision.

Autonomiser les jeunes réfugiés par le biais d'un engagement réel

Les **acteurs humanitaires** doivent œuvrer à l'autonomisation des jeunes réfugiés en leur offrant des opportunités d'exprimer leurs idées, de participer à des processus de prise de décisions et de développer leur potentiel de leadership.

Les participants aux GRYC ont constamment souligné que les choses peuvent réellement bouger s'il était donné la possibilité aux jeunes de parler au nom des jeunes réfugiés vivant dans leurs communautés, de partager leurs préoccupations et d'être écoutés et pris au sérieux par les représentants des gouvernements, du UNHCR, d'autres organisations des Nations Unies et des OING. Les participants ont également mis en avant leur besoin de mieux comprendre les rôles respectifs des différentes parties prenantes afin de pouvoir mener des actions de plaidoyer plus efficaces. Ils ont souligné aussi à quel point un engagement réel des jeunes - tel que la participation dans des programmes communautaires et à des processus de prises de décision, des activités politiques militantes, des programmes de tutorat et des actions de plaidoyer - peut réduire l'isolement vécu par les réfugiés, encourager le soutien mutuel entre les réfugiés et autonomiser les jeunes réfugiés en mobilisant leurs connaissances, leurs compétences, leurs passion et leurs capacités de leadership.

Pour assurer l'engagement et l'autonomisation des jeunes réfugiés, il faut notamment :

- S'engager activement auprès des jeunes de façon continue et réelle pour chercher à recueillir leurs idées et leur contribution sur les enjeux qui sont importants pour eux et leurs communautés ;
- Aider les jeunes à analyser, à comprendre et à défendre les enjeux importants pour eux et leurs communautés ;
- Aider les jeunes à créer et à maintenir leurs propres organisations de jeunes et leurs organes représentatifs, tels que des conseils de jeunes ou des conseils consultatifs, afin de leur permettre de s'exprimer et de mener des actions ;
- Soutenir des approches collaboratives qui réunissent les jeunes réfugiés et d'autres acteurs afin d'élaborer, d'examiner et de mettre en œuvre des politiques et des pratiques sur des enjeux importants pour les jeunes ; et
- Mettre en place des programmes qui appuient l'engagement des adultes à partager leur expertise technique par le biais de programmes de tutorat¹⁶.

« Grâce à l'autonomisation et à l'engagement des jeunes, nous pouvons obtenir des résultats positifs pour nous et pour les réfugiés de manière générale ... Nous pouvons nous engager en nous mobilisant et en agissant. »

¹⁶ D'autres informations sur l'initiative « Lo que nos une », sont disponibles sur [<https://loquenosune.org/tag/ret-international/>]. D'autres informations sur le New Zealand National Refugee Youth Council, sont disponibles sur [<http://www.nznryc.org.nz>] et [<https://www.facebook.com/nz.refugeeyouth/>].

Action dé 2

Des jeunes réfugiés en **Australie**, frustrés par les difficultés d'accès à l'éducation lors de leur séjour en Indonésie, ont formé et créé le Cisura Refugee Learning Centre, qui soutient maintenant les études de 100 jeunes réfugiés à Djakarta.

En **Ouganda**, un jeune réfugié de la République démocratique du Congo (RDC), âgé de 14 ans, a créé avec des amis l'organisation COBURWAS, afin d'offrir aux réfugiés une possibilité d'étudier. Cette initiative a débouché sur la COBURWAS, International Youth Organisation to Transform Africa (CIYOTA), une organisation à but non lucratif qui repose sur des bénévoles, est axée sur l'éducation, le leadership et la non-violence, et qui a offert une éducation fonctionnelle et une formation au leadership entrepreneurial à plus de 5 000 réfugiés et jeunes ressortissants nationaux.

« Beaucoup de ces jeunes garçons afghans ont travaillé durant des années en Afghanistan... Ils ont beaucoup de compétences. Leur confiance et leur estime de soi peuvent être accrues si ces aptitudes sont reconnues et mobilisées. »

Reconnaître, mobiliser et développer les capacités et les compétences des jeunes réfugiés

Les **acteurs humanitaires** doivent reconnaître et renforcer les connaissances, les compétences, les capacités et les qualifications des jeunes réfugiés ; faciliter l'accès à des opportunités d'apprentissage inclusif et de qualité, y compris l'éducation formelle et non formelle, le renforcement des compétences et la formation professionnelle ; et créer des opportunités d'emploi et de moyens de subsistance.

Les participants aux GRYC ont systématiquement mis l'accent sur l'importance de l'éducation formelle et informelle et sur d'autres opportunités d'apprentissage comme moyen d'autonomiser les jeunes en tant que leaders socialement responsables. Ils ont souligné qu'il était important de reconnaître les compétences, les capacités et les qualifications des jeunes réfugiés. Les participants ont souligné l'importance de l'accès à un éventail d'opportunités d'apprentissage et de renforcement des capacités de qualité certifiée, pour développer les compétences des jeunes réfugiés relatives à l'alphabétisation, mais aussi en matière de formation professionnelle et en entrepreneuriat, afin de leur faire acquérir les aptitudes essentielles dans la vie. Les participants ont souligné que les jeunes peuvent jouer un rôle actif pour soutenir l'accès à des opportunités d'apprentissage inclusives au sein de leurs communautés.

Pour reconnaître, mobiliser et développer les compétences et les capacités des jeunes réfugiés, il faut notamment :

- Permettre la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles dont disposent les réfugiés ;
- Accroître l'accès et la qualité de l'ensemble des opportunités d'apprentissage formel et non formel ;
- Garantir une égalité d'accès à l'éducation formelle pour tous les jeunes réfugiés ;
- Trouver d'autres moyens de financement pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'avoir accès à l'enseignement secondaire et supérieur, à la formation professionnelle, au renforcement des compétences et à d'autres opportunités d'apprentissage ;
- Mettre en place des systèmes pour identifier, soutenir et développer les talents et les capacités des jeunes réfugiés, et renforcer leurs compétences en lecture, écriture et calcul, consolider leur formation professionnelle et leur faire acquérir les aptitudes essentielles dans la vie ;
- Soutenir le transfert de connaissances et de compétences entre pairs ;
- Assurer aux jeunes réfugiés un accès à des emplois formels et à la formation par le biais de la reconnaissance de leurs qualifications et de l'obtention de permis de travail et en les mettant en contact avec des entrepreneurs et des entreprises qui pourraient leur offrir une formation professionnelle et des opportunités d'emploi ; et
- Soutenir les opportunités d'apprentissage qui encouragent la protection, l'intégration et la consolidation de la paix¹⁷.

¹⁷ D'autres informations sur le Cisura Refugee Learning Center sont disponibles sur [<http://cisuralearning.com/#intro>]. D'autres informations sur la CoBURWAS International Organisation to Transform Africa sont disponibles sur [<http://www.coburwas.org>].

Action dé 3

Assurer une protection axée sur les jeunes réfugiés

Les **acteurs humanitaires** doivent engager les jeunes réfugiés à se protéger eux-mêmes et à protéger leurs pairs et ils doivent veiller à ce que les jeunes réfugiés aient accès à des papiers d'identité et bénéficient de la liberté de mouvement et de services de protection adaptés à leurs besoins et qui assurent leur sécurité.

En **Zambie**, des jeunes ont proposé de combattre les mariages précoces et forcés par l'éducation entre pairs.

Au **Tchad**, des jeunes ont proposé des actions pratiques pour prévenir et combattre la SGBV, notamment en organisant des cours d'autodéfense pour les femmes, en assurant un soutien aux victimes de ces violences et en organisant un soutien psychologique pour permettre aux couples de surmonter leurs problèmes avant que ceux-ci ne s'aggravent.

Au **Pakistan**, des jeunes ont proposé de créer des comités de jeunes et d'utiliser les médias sociaux, les rencontres communautaires et l'art pour diffuser des messages sur l'égalité de genre, la prévention de la SGBV et le respect des personnes LGBTI.

Les participants aux GRYC ont souligné l'importance de reconnaître et de relever les défis en matière de protection qui sont spécifiques aux jeunes ou qui sont amplifiés en raison de leur âge et de leur stade de développement. Cela comprend la prévention et la lutte contre la SGBV, les interventions relatives à la protection des personnes LGBTI, la lutte contre la discrimination et l'isolement liés à un handicap ou à l'appartenance à une minorité ethnique ou religieuse ainsi qu'une assistance pour aider les jeunes réfugiés à obtenir des papiers. Les participants ont également insisté sur l'importance de traiter les problèmes des jeunes non accompagnés, par exemple lorsque ceux-ci atteignent l'âge de la majorité à 18 ans ainsi que les enjeux liés à la séparation et à la réunification des familles. Les participants ont proposé des solutions permettant aux jeunes d'appuyer un système de protection entre pairs par le biais d'actions de sensibilisation, de plaidoyer et d'éducation par les pairs.

Pour assurer une protection qui implique les jeunes, qui est axée sur eux ou est pilotée par eux, il faut notamment :

- Faciliter la mise en place de sessions d'éducation à la SGBV entre pairs et de mesures de prise de contact avec les survivants de SGBV par les pairs également pour les aider à obtenir le soutien et les services nécessaires ;
- Familiariser les jeunes réfugiés LGBTI à leurs droits et éduquer et sensibiliser la population à leurs droits ;
- Reconnaître les préoccupations spécifiques en matière de protection des jeunes réfugiés handicapés et aider ceux-ci à avoir accès aux services dont ils ont besoin ;
- Reconnaître et traiter les préoccupations spécifiques en matière de protection des jeunes réfugiés appartenant à des minorités sociales, ethniques et religieuses ;
- Impliquer les jeunes des pays d'accueil dans des campagnes visant à mettre fin au racisme, à la xénophobie et à la discrimination à l'égard des réfugiés ;
- Faciliter le processus complexe de regroupement familial ;
- Veiller à ce que les jeunes puissent obtenir des papiers d'identité personnels leur permettant d'avoir accès aux services, de se déplacer librement et de bénéficier d'une sécurité personnelle ;
- Soutenir les jeunes réfugiés en tant qu'acteurs de la protection, en les impliquant dans la fourniture d'une assistance humanitaire et dans la promotion de la protection des jeunes réfugiés ; et
- Répondre aux besoins des jeunes non accompagnés, y compris ceux qui ont atteint l'âge de 18 ans, en mettant en place des programmes de transition.

« Pour lutter réellement contre la SGBV, il faut travailler avec les jeunes et les autonomiser. La solution est d'habiliter les jeunes réfugiés à éduquer d'autres jeunes et à assurer le suivi des cas de violence basée sur le genre qui les concernent. »

Action clé 4

En **Jordanie**, les jeunes ont décidé de sensibiliser l'opinion à l'importance d'un soutien psychosocial en diffusant un message auprès des jeunes indiquant qu'il est normal d'être traumatisé par les effets de la guerre, en assurant un soutien entre pairs par le biais de visites à domicile et en impliquant ceux qui ont été affectés par la guerre dans des activités de jeunes.

En **Ouganda**, des jeunes ont proposé d'encourager les jeunes ressortissants nationaux et les jeunes réfugiés à éduquer et sensibiliser la population à la manière de mettre en place des services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes.

« C'est bien de jouer au football ou au basket ... Faire partie d'une équipe, c'est mieux, vous ne vous sentez pas seul. »

Soutenir le bien-être physique et émotionnel des jeunes réfugiés

Les **acteurs humanitaires** doivent aider les jeunes réfugiés à avoir accès à des opportunités, des services et des activités qui favorisent leur bonheur et leur santé mentale, émotionnelle et physique et améliorent leur capacité à s'engager et à se développer socialement, physiquement, spirituellement et émotionnellement avec leurs pairs, leur famille et leur communauté.

Les participants aux GRYC ont souligné l'importance de la santé physique en général, mais aussi du bien-être émotionnel, psychologique et spirituel. Ils ont évoqué la manière dont le stress et l'isolement social - liés aux expériences passées, à l'incertitude, au fait d'être non accompagné, aux conditions de vie difficiles, à la xénophobie, au racisme et aux possibilités limitées de se faire des amis - peuvent conduire à des stratégies d'adaptations négatives. Ils ont souligné l'importance de la mise en place de services de santé sexuelle et reproductive accessibles et adaptés aux jeunes et de services psychosociaux, qui incluent une sensibilisation des jeunes et la création de réseaux et de systèmes de soutien par les pairs. Ils ont également souligné l'importance du sport et des loisirs comme moyen d'expression physique et émotionnelle permettant de se socialiser, de renforcer la confiance en soi et de se concentrer sur des éléments positifs.

Pour soutenir le bien-être physique et émotionnel des jeunes réfugiés, il faut notamment :

- Soutenir et encourager les jeunes réfugiés à s'impliquer dans des services de premiers soins psycho-sociaux par les pairs au sein de leurs communautés ;
- Assurer l'accès à des services de santé mentale et psychosociale adaptés aux besoins des jeunes et d'une qualité appropriée pour traiter les difficultés émotionnelles associées au déplacement forcé, à la discrimination et à l'isolement.
- Impliquer les jeunes ressortissants nationaux et les jeunes réfugiés dans des actions de sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive et veiller à ce que la prise en charge soit accessible et appropriée à l'âge et au sexe des individus ciblés ;
- Créer des espaces dédiés, sécurisés, accueillants et propices permettant aux jeunes de se faire des amis et de bénéficier d'un soutien entre pairs ;
- Permettre aux jeunes réfugiés de participer à des activités sportives et à d'autres activités physiques ou récréatives pour promouvoir l'inclusion et les aider à se faire des amis et à créer des réseaux de pairs ;
- Encourager les jeunes à prendre conscience du stress suscité par les situations de déplacement et à soutenir activement le bien-être mental, émotionnel et physique de leurs pairs et de leurs communautés ; et
- Mieux faire comprendre aux populations la nature des défis auxquels les jeunes sont confrontés physiquement et psychologiquement à ces moments spécifiques de leur vie.

Action dé 5

Faciliter la mise en réseau des jeunes réfugiés et la partage des informations

À **Malte**, des jeunes réfugiés qui se sont rencontrés lors des consultations nationales des GRYC ont créé le groupe « Spark15 » pour représenter et soutenir les jeunes réfugiés vivant à Malte. Actuellement, ils sont en train de mettre en place un centre de documentation afin de fournir aux jeunes réfugiés des informations exactes quant à leurs droits et au moyen d'avoir accès aux services. Ils espèrent obtenir une reconnaissance juridique afin de pouvoir réellement faire le lien entre le gouvernement et les jeunes réfugiés.

En **Suède**, des jeunes réfugiés non accompagnés ont créé une organisation, Ensamkommandes Forbund (Association des personnes non accompagnées), afin que les personnes qui sont dans le pays depuis plus longtemps puissent sensibiliser les nouveaux arrivants et les aider à obtenir les informations nécessaires.

En **Allemagne**, des jeunes réfugiés proposent de réunir des jeunes réfugiés et des jeunes allemands pour créer un journal en plusieurs langues pour les réfugiés.

Les **acteurs humanitaires** doivent faciliter le partage mutuel d'informations précises, honnêtes, adaptées à l'âge et spécifiques au contexte - avec et entre les jeunes réfugiés - par des canaux et des structures facilement accessibles.

Les participants aux GRYC ont souligné l'importance de veiller à ce que les jeunes réfugiés aient accès à des informations exactes et adaptées à l'âge concernant les questions juridiques, les procédures d'asile, les droits des réfugiés et les risques pour leur protection afin de leur permettre de prendre des décisions concernant leur vie. Les jeunes réfugiés ont également souligné la valeur d'un véritable dialogue avec les acteurs humanitaires. Ils ont souligné qu'ils souhaitaient s'appuyer sur les médias sociaux pour sensibiliser les jeunes réfugiés et les autres jeunes ; transmettre des informations ; établir et maintenir des relations ; offrir du soutien mutuel ; faire mieux entendre les voix des jeunes réfugiés ; et défendre les droits des réfugiés. Ils ont cité en exemple le partage d'informations et la mise en réseau qui ont eu lieu pendant les GRYC et ont souligné à quel point ils se sont sentis renforcés par la possibilité de faire connaître les préoccupations d'autres jeunes réfugiés.

Pour assurer une mise en réseau et le partage d'informations, il faut notamment :

- Collaborer avec les jeunes en tant d'acteurs de premier plan pour collecter et diffuser des informations sur la protection des réfugiés, les solutions durables, l'environnement de protection et les services dont ont besoin les jeunes et leurs communautés ;
- Chercher activement à recueillir les réactions et les idées des jeunes quant à la manière de sensibiliser les jeunes et les autres membres de la communauté à des enjeux importants ;
- Explorer avec les jeunes des moyens novateurs d'utiliser les outils technologiques, y compris les médias sociaux, pour diffuser et échanger des informations ;
- Aider les jeunes réfugiés à élargir leurs réseaux à d'autres jeunes et à des organisations dirigées par des jeunes aux niveaux national, régional et mondial, ainsi qu'à des entreprises, à des organisations et à des entrepreneurs sociaux ; et
- Encourager les organisations, les réseaux et les forums de jeunes aux niveaux national, régional et mondial à s'engager auprès des jeunes réfugiés et à les inclure dans leurs organisations et activités afin que les jeunes réfugiés soient représentés et que leurs voix soient entendues.

« Tous les réfugiés doivent faire partie d'une équipe pour aider les réfugiés actuels et ceux qui arriveront plus tard. »

Action dé 6

En **Turquie**, des jeunes réfugiés jouent le rôle de traducteurs médicaux afin d'aider des réfugiés plus âgés à avoir accès à des soins médicaux.

Afin d'encourager la compréhension et le dialogue mutuels, des jeunes, au **Tchad**, ont proposé d'organiser des activités avec des jeunes réfugiés et des jeunes Tchadiens lors de rencontres entre les dirigeants traditionnels des réfugiés et des communautés d'accueil.

En **Grèce**, des jeunes réfugiés ont proposé de créer des clubs communs avec de jeunes grecs afin d'apprendre mutuellement les uns des autres.

En **Allemagne**, des jeunes prévoient de créer un « club de travail scolaire » pour assurer un soutien entre pairs, les plus âgés aidant les plus jeunes à faire leurs devoirs.

À **Chypre**, des jeunes réfugiés ont proposé d'organiser des dialogues structurés avec de jeunes chypriotes pour identifier des problèmes communs.

« Les jeunes sont des agent de connexion ! Les jeunes prennent en charge les enfants ; ils traduisent pour les personnes âgées et ils ont des liens avec la communauté d'accueil. »

Renforcer le rôle des jeunes réfugiés en tant qu'agents de connexion et artisans de la paix

Les **acteurs humanitaires** doivent canaliser et renforcer les capacités des jeunes réfugiés à établir des liens et des relations qui dépassent les différences sociales, culturelles, linguistiques, politiques et autres et les aider à contribuer réellement aux processus de consolidation de la paix.

Les participants aux GRYC ont souligné à plusieurs reprises les différentes manières dont les jeunes peuvent dépasser les frontières invisibles de la culture, de l'appartenance ethnique, de la religion, de la géographie, de la langue, de l'orientation sexuelle, du sexe, de la capacité et de l'âge. Il s'agit d'une aptitude spéciale dont font preuve souvent les jeunes et qui leur est utile pour s'entraider et soutenir leurs familles et leurs communautés. Les participants aux GRYC ont expliqué que les consultations avaient offert une occasion importante aux jeunes réfugiés et aux jeunes des pays d'accueil de se rencontrer et de mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés en tant que jeunes ; cela a également permis aux jeunes réfugiés de travailler plus étroitement avec les organisations nationales de jeunes. Il est important d'aider les jeunes réfugiés à mobiliser leurs capacités en tant que « agent de connexion » et artisans de la paix.

Pour renforcer le rôle des jeunes réfugiés comme « agent de connexion », il faut notamment :

- Comblent les différences intergénérationnelles par la promotion et le développement des relations avec les enfants, les adultes et les personnes plus âgées au sein de leur famille et de leur communauté ;
- Établir des relations intercommunautaires et interculturelles grâce à la mobilisation de compétences sociales, artistiques et culturelles qui permettent aux jeunes de dépasser les frontières séparant les réfugiés et les autres communautés ;
- Mobiliser les jeunes comme agent de connexion entre les différentes communautés ethniques, religieuses et nationales pour promouvoir la consolidation de la paix et la coexistence pacifique ;
- S'attaquer aux normes négatives liées au sexe et à l'identité sexuelle en remettant en cause les mœurs sociales et culturelles ;
- Établir des relations, des amitiés et une compréhension entre les personnes valides et les personnes handicapées ; et
- Utiliser les outils technologiques, les médias sociaux et d'autres approches novatrices pour bâtir des réseaux étendus qui incluent des personnes de tous âges, appartenances ethniques, nationalités et cultures.

Action dé 7

En **Ouganda**, des jeunes réfugiés mènent des actions pour encourager les jeunes réfugiés à s'enregistrer en tant que réfugiés ; ils assurent un soutien entre pairs pour obtenir des papiers et mènent des évaluations des besoins.

En **Équateur**, des jeunes réfugiés ont proposé de mener des actions de plaidoyer pour dénoncer l'absence de reconnaissance par le gouvernement des documents d'identité des réfugiés et ils utilisent les médias pour sensibiliser la population du pays d'accueil à cette question.



Comment pouvons-nous travailler avec eux si nous ne les voyons pas ?

Comment pouvons-nous planifier des interventions pour les jeunes si nous ne connaissons pas leurs besoins ?

Combien devons-nous investir, si nous ne savons pas exactement combien ils sont ?

Comment pouvons-nous, accueillir des jeunes dans nos pays sans assurer une assistance humanitaire qui leur soit spécifiquement adaptée ?

Comment pouvons-nous élaborer une politique publique efficace pour les jeunes sans consulter les personnes à qui elle s'adresse ?

Comment peut-on travailler et progresser ensemble si nous sommes invisibles ?

Générer des données et des informations factuelles sur les jeunes réfugiés pour promouvoir la redevabilité envers les jeunes

Les **acteurs humanitaires** doivent recueillir des données ventilées de qualité sur les jeunes ainsi que sur leurs besoins, leurs priorités, leurs compétences et leurs contributions ; cela est essentiel pour planifier et concevoir des programmes adaptés aux jeunes et pour faire preuve de redevabilité envers eux.

Les participants aux GRYC ont souligné l'importance de collecter et de diffuser des données démographiques précises sur les jeunes afin de mieux faire connaître leur situation et leurs besoins, de mieux planifier et budgétiser des programmes inclusifs axés sur les jeunes et d'encourager la redevabilité. Ils ont également souligné que les jeunes réfugiés peuvent eux-mêmes jouer un rôle clé dans la collecte de données et d'éléments factuels sur la situation des réfugiés, s'ils reçoivent un appui et une formation et ont la possibilité de mener ce type de travail.

Pour générer des données sur les jeunes réfugiés et promouvoir la redevabilité à leur égard, il faut notamment :

- Collecter des données précises ventilées par sexe et par âge sur les jeunes réfugiés en tant que catégorie démographique spécifique ayant des besoins distincts ;
- Appuyer les recherches et les évaluations pilotées par les jeunes réfugiés sur les programmes visant et incluant les jeunes ;
- Soutenir les travaux de recherche en cours et la collecte d'éléments factuels permettant d'élaborer des programmes adaptés aux besoins des jeunes ainsi que des services pour les réfugiés efficaces ;
- Évaluer les besoins spécifiques des jeunes en consultant et en mobilisant les jeunes réfugiés là où ils se trouvent ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation complètes auprès des jeunes réfugiés non enregistrés ;
- Créer des espaces ouverts communs permettant aux acteurs humanitaires de rencontrer les jeunes, de les écouter et de mieux adapter les programmes à leurs besoins ;
- Planifier et établir un budget en consultation avec les jeunes pour assurer la transparence ; et
- Encourager les donateurs à demander aux acteurs humanitaires de collecter des données ventilées sur les jeunes.

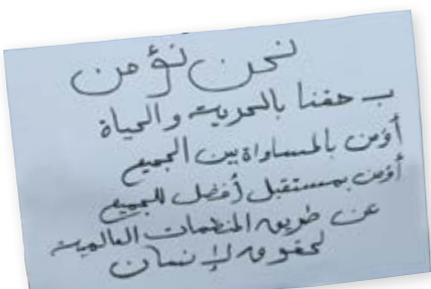
4. METTRE EN ŒUVRE LES **ACTIONS CLÉS**: Recommandations pour tous les acteurs impliqués dans une réponse humanitaire

Les GRYC ont établi un précédent et ont montré aux jeunes réfugiés que tous les acteurs impliqués dans une réponse humanitaire sont préoccupés par leur sort. Le processus des GRYC a démontré que les gouvernements et les organisations humanitaires veulent mener des actions en s'appuyant sur les capacités et le potentiel des jeunes. Les GRYC ont aussi démontré la valeur d'un processus mutuel qui soutient l'apprentissage des jeunes tout en tirant des leçons de leurs expériences et de leurs compétences.



Les GRYC ont également contribué à montrer que les jeunes appréhendent la réalité différemment et voient des aspects qui échappent aux enfants et aux adultes plus âgés. Il est essentiel de comprendre comment les jeunes appréhendent leur situation. Il faut pour cela favoriser un échange honnête et ouvert entre les jeunes et les personnes plus âgées, échanger des informations et développer des relations. Les jeunes peuvent identifier d'autres jeunes qui se débattent dans des difficultés et ils peuvent avoir accès à des personnes difficiles à atteindre. Les jeunes peuvent souvent donner l'alerte lorsque leurs amis et leurs pairs courent le risque d'adopter des stratégies d'adaptations négatives ou de se radicaliser. Autrement dit, les jeunes ont accès à des informations et à des réseaux qui échappent aux acteurs humanitaires plus âgés. Les jeunes sont des experts en matière d'informations sur les jeunes.

Les GRYC espèrent susciter un changement d'attitude - qui ne se focalise pas sur les vulnérabilités des jeunes qui ont été contraints de se déplacer - mais reconnaît plutôt leur potentiel et leurs capacités. Il est à espérer que cette étincelle suscitera un engagement à consulter et à impliquer de manière continue et significative les jeunes réfugiés dans les prises de décisions et la planification de programmes qui les concernent - eux et leurs communautés. Le type d'engagement démontré par les GRYC doit être institutionnalisé par le biais de l'élaboration de cadres et d'orientations relatifs à la consultation et à la collaboration avec les jeunes. Comme indiqué ci-dessus, les Actions clés sont conçues comme un cadre pour aider les acteurs humanitaires à travailler avec et pour les jeunes réfugiés, et à définir des politiques, des orientations et des programmes adaptés aux jeunes. La section ci-dessous présente des recommandations spécifiques, pratiques et opérationnelles sur la manière dont les gouvernements, les acteurs humanitaires et les autres acteurs peuvent prendre des mesures pour mettre en œuvre les Actions clés.



Recommandations pour le UNHCR

- Offrir davantage d'opportunités de leadership aux jeunes réfugiés par le biais des structures de gestion communautaires ou de celles régissant les camps et d'opportunités d'emploi ou de bénévolat, en leur assurant une représentation dans les organes de prises de décision et en leur permettant d'agir en tant que porte-parole, ambassadeurs ou défenseurs des jeunes lors d'événements organisés aux niveaux local, national, régional ou mondial.
 - Travailler de manière proactive et réactive avec les jeunes pour trouver les moyens de les impliquer dans les programmes de protection et d'assistance humanitaire, y compris dans des initiatives pilotées par les jeunes.
 - Renforcer la participation des jeunes dans la mise en œuvre de solutions, en sollicitant leurs contributions notamment dans la planification et la programmation d'actions, dans le développement et la consolidation de la paix et dans d'autres domaines.
 - Veiller, par le biais de politiques et d'orientations, à ce que son personnel s'engage auprès des jeunes les plus difficiles à atteindre, y compris les enfants et les jeunes non accompagnés, les adolescentes, les jeunes femmes, les filles mariées, les jeunes LGBTI, les victimes de SGBV et les jeunes handicapés ; et prendre en compte leurs besoins dans les programmes d'action.
 - Encourager la représentation des jeunes femmes et jeunes hommes dans la gestion et les prises de décision communautaires.
 - Collaborer avec les États pour inclure les jeunes réfugiés, déplacés internes et apatrides dans les stratégies et plans d'action nationaux destinés aux jeunes.
 - Établir des liens avec les organisations nationales de jeunes et impliquer les jeunes ressortissants des États d'accueil dans l'élaboration des stratégies pour les jeunes réfugiés au niveau national pour éviter de mettre en place des services et des systèmes parallèles.
 - Établir des liens avec d'autres forums et réseaux mondiaux de jeunes pour faire en sorte que les jeunes réfugiés soient inclus dans les programmes mondiaux et que leurs voix soient entendues.
- Élaborer des orientations opérationnelles pour aider les personnels et les partenaires du UNHCR à travailler avec et pour les jeunes réfugiés afin de mettre en œuvre les Actions clés, et élaborer notamment des politiques et des lignes directrices normalisées pour les jeunes qui ont atteint l'âge de la majorité.
 - Créer un conseil mondial des jeunes réfugiés chargé de conseiller le UNHCR sur les enjeux importants pour les jeunes et de représenter les jeunes réfugiés au niveau mondial.
 - Établir un programme de formation pour les personnels travaillant avec les jeunes réfugiés sur le terrain et y impliquer les jeunes réfugiés.
 - Financer les initiatives pilotées par les jeunes réfugiés et élargir le Fonds d'initiatives pour les jeunes et / ou des initiatives similaires pour soutenir des initiatives pilotées par les jeunes, qui sont en accord avec les Actions clés.
 - Développer des activités génératrices d'emplois et de revenus qui favorisent l'autosuffisance des jeunes réfugiés, déplacés internes et apatrides et de leurs familles.
 - Élargir l'aide financière pour faciliter l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur, y compris à des opportunités d'apprentissage formel et informel, à la formation professionnelle et à d'autres possibilités de renforcement des compétences.
 - Adapter la manière dont les données sont recueillies et gérées afin d'identifier et de rendre compte, aux niveaux national et mondial, des enjeux de protection ainsi que de la programmation d'actions et de l'assistance individuelle ciblées sur les jeunes de 15 à 24 ans.



Recommandations **POUR LES GOUVERNEMENTS D'ACCUEIL**

- Inclure les jeunes réfugiés, apatrides et autres déplacés dans les stratégies nationales pour les jeunes et les initiatives sportives et culturelles au niveau national.
- Soutenir les initiatives visant à faciliter l'apprentissage de la (des) langue(s) nationale(s) par les jeunes réfugiés.
- Faciliter l'obtention de documents d'identité personnels, y compris des titres de voyage de la Convention lisibles à la machine.
- Veiller à ce que tous les services de sécurité, d'immigration et d'asile soient bien formés aux droits des réfugiés et à des procédures appropriées adaptées aux jeunes.
- Faciliter la reconnaissance des diplômes des réfugiés obtenus dans leur pays d'origine et dans les autres pays dans lesquels ils ont vécu.
- Élargir les initiatives visant à permettre l'accès des jeunes réfugiés à l'éducation publique et à d'autres opportunités d'apprentissage.
- Améliorer l'accès des jeunes réfugiés à l'emploi légal.
- Créer des opportunités et des programmes permettant aux jeunes réfugiés et aux jeunes des pays d'accueil de partager des expériences et des informations culturelles avec les nouveaux arrivants avant leur arrivée, puis de façon continue une fois que ces personnes se sont installées dans le pays d'accueil.



Recommandations pour **LES DONATEURS**

- Soutenir la mise en œuvre des Actions clés en trouvant des sources de financement et en lançant des appels à propositions axés sur la mise en œuvre des Actions clés, y compris un financement consacré aux initiatives pilotées par les jeunes.
- Financer les initiatives de collaboration visant à élaborer des orientations et des politiques pour mieux mettre en œuvre les Actions clés.
- Encourager le UNHCR, les ONG et d'autres organisations de mise en œuvre à soutenir et à élaborer des programmes destinés aux jeunes les plus difficiles à atteindre, comme souligné dans les Actions clés.
- Appuyer l'élaboration d'une programmation d'actions pour les jeunes basées sur des éléments factuels et informés, par le biais de cycles de financement pluriannuels et d'autres moyens.
- Conditionner le financement d'un projet à la collecte de données ventilées par âge et par sexe.
- Soutenir la professionnalisation du secteur humanitaire axé sur les jeunes grâce au déploiement de fonds et de personnels dédiés à cette tâche, lorsque cela est nécessaire.

Recommandations pour les organisations **NON GOUVERNEMENTALES**

- Intégrer les Actions clés et les leçons apprises au cours de ce processus de consultation dans les orientations et la pratique en matière de programmation d'actions pour guider les personnels de l'organisation, qui travaillent avec et pour les jeunes réfugiés, à mettre en œuvre les Actions clés.
- Offrir davantage d'opportunités d'emploi et de leadership aux jeunes réfugiés au sein des ONG.
- Impliquer les jeunes dans le travail d'évaluation pour comprendre leurs perspectives, identifier leurs besoins et capacités et recueillir leurs idées de projets.
- Identifier et soutenir les jeunes femmes et les jeunes hommes qui ont atteint l'âge de la majorité.
- Veiller à ce que leurs personnels s'engagent auprès des jeunes les plus difficiles à atteindre, y compris les enfants et les jeunes non accompagnés, les adolescentes/les jeunes femmes, les filles mariées, les jeunes LGBTI, les victimes de SGBV, les membres de minorités ethniques ou religieuses et les jeunes handicapés, et prendre spécifiquement en compte leurs besoins de leurs programmes d'action.
- Allouer des ressources et du personnel (formé) et dévoué - y compris des jeunes - à la programmation d'actions pour les jeunes et élaborer des approches de programmation pour les jeunes qui impliquent les jeunes dans l'évaluation, la conception, la mise en œuvre, le suivi, l'établissement de rapports et l'évaluation.
- Collecter des données démographiques ventilées par âge afin d'identifier le nombre de jeunes au sein d'une population ou d'une zone ciblée et élaborer des indicateurs concernant spécifiquement les jeunes afin de permettre un suivi et l'établissement de rapports sur la manière dont ces programmes ont une incidence sur les jeunes.
- Engager des jeunes en tant que partenaires de travaux de recherche et mener des recherches avec les jeunes - plutôt que sur eux ; et examiner les croisements entre certains facteurs, tels que la manière dont l'âge a une incidence sur les questions relatives au sexe, à l'appartenance ethnique, au handicap, à l'identité de genre et d'autres facteurs.

Recommandations pour **LES JEUNES**

- Collaborer avec les organisations locales et nationales et les autorités gouvernementales du pays d'accueil pour faire connaître et soutenir les Actions clés.
- Intégrer les Actions clés et les leçons apprises lors de ce processus de consultation dans les orientations et la pratique en matière de programmation d'action au sein des organisations de jeunes.
- Collaborer avec les organisations et les réseaux de jeunes aux niveaux national, régional et mondial pour faire en sorte que les voix des réfugiés sont représentées et entendues.
- Créer ou soutenir des opportunités d'éducation et d'apprentissage pour les enfants et les jeunes en mettant en place un transfert de compétences, et de connaissances ; en menant des actions de sensibilisation ; et en plaidant en faveur d'un meilleur accès des jeunes réfugiés aux opportunités d'études secondaires et supérieures, de formation professionnelle et de renforcement de compétences au niveau national.
- Soutenir et faciliter les activités et les initiatives qui établissent des relations intercommunautaires et interculturelles, qui combattent les normes négatives liées au genre et à l'identité sexuelle et qui établissent des liens entre les personnes handicapées et les personnes valides.
- Lutter contre la discrimination sexuelle, la SGBV et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre en éduquant leurs pairs et les membres de la communauté sur les droits des femmes et des personnes LGBTI et mener des actions de plaidoyer pour renforcer le soutien apporté aux victimes de SGBV.
- Promouvoir et fournir un soutien entre pairs pour renforcer la protection des jeunes réfugiés, en ce qui concerne l'obtention de documents d'identité personnels, les procédures d'asile, les droits des réfugiés et les informations relatives à la protection en fonction d'un contexte donné.
- Plaider en faveur de services de santé mentale et reproductive adaptés aux besoins des jeunes et sensibles aux différences de genre, et encourager la mise en place d'activités récréatives.
- Soutenir activement le bien-être mental, émotionnel et physique de leurs pairs grâce à des initiatives de tutorat, de soutien entre pairs, de sensibilisation et de leadership.
- Soutenir la collecte de données ventilées précises sur les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) en menant ou en appuyant des initiatives de collecte de données axées sur les jeunes.

5. IMPACT des **GRYC**

Les **GRYC** ont démontré le pouvoir créateur, l'énergie, et les capacités de leadership des jeunes.

Les jeunes, réfugiés et ressortissants des pays d'accueil, ont montré qu'en dépit des différences et des idées préconçues, ils sont tous des jeunes. Ils sont confrontés à des défis similaires et ils peuvent travailler ensemble pour échanger des idées et résoudre des problèmes. Les participants aux GRYC ont fait remarquer que ce processus a contribué à briser les frontières entre les appartenances culturelles, religieuses et sexuelles, et a favorisé une meilleure compréhension et une réflexion plus approfondie. Au cours de ces consultations, de nombreux participants ont forgé de solides amitiés. Les GRYC ont également contribué à renforcer la confiance des participants et à promouvoir leur leadership. Les consultations ont autonomisé les jeunes et leur ont donné l'envie d'être plus actifs au sein de leurs communautés. Les GRYC ont mis en lumière une manière différente de travailler avec et pour les jeunes : en les écoutant et en les soutenant pour qu'ils soient entendus et pris au sérieux. Beaucoup de jeunes qui se sont rencontrés au cours des consultations sont restés en contact de manière quotidienne grâce aux plateformes de médias sociaux telles que Facebook and WhatsApp. Ils continuent à échanger des idées et des expériences. Ils se soutiennent, se motivent et s'inspirent mutuellement.

Ils croient en eux et croient dans les capacités des autres jeunes.

Ils ont foi en **la jeunesse**



« Je ne pensais pas que je pourrais m'impliquer et m'intégrer avec les jeunes réfugiés sur un plan personnel. Mais j'ai noué des **amitiés** et des relations durables et peut-être j'irais leur rendre visite un jour dans leur pays ! »

« Après avoir **participé** à ces consultations, j'ai appris à mobiliser des individus dans mon camp de réfugiés afin ils participent à notre prochain projet de résolution des conflits dans notre communauté. »

« C'est très gratifiant d'avoir l'opportunité d'exprimer non seulement ses problèmes mais de proposer aussi des **solutions**. »

« Je suis maintenant la voix des sans **voix**. Je vais défendre la cause de ceux qui ne peuvent pas le faire... »

« C'était incroyable pour moi d'acquérir ces compétences en matière de **plaidoyer**. »

« Je pensais que les jeunes ressortissants nationaux nous discriminaient mais, durant cette **consultation**, j'ai compris que nous sommes unis ensemble. »







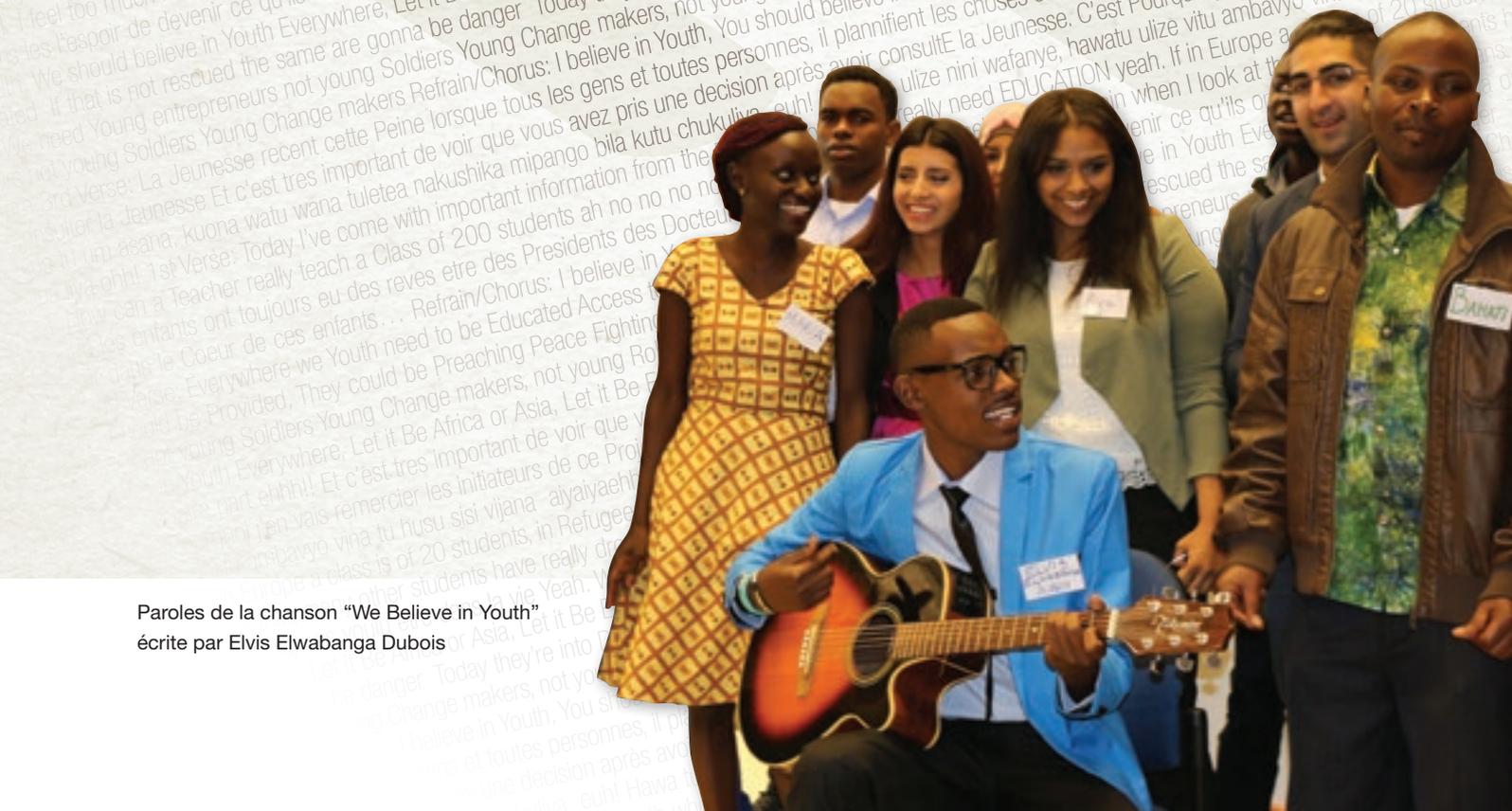
**WOMEN'S
REFUGEE
COMMISSION**



UNHCR
The UN Refugee Agency



GRYC



Paroles de la chanson "We Believe in Youth"
écrite par Elvis Elwabanga Dubois